

# FAI FAI ENCE RIE







Spectacle jeune public

A partir de 4 ans

Samedi 14 mai 14h et 17h

Présenté au Théâtre de l'Agoreine - Bourg-la-reine

Infos & résas : Lesgemeaux.com - 01 46 61 36 67



# La Mairie vous informe

- > Un nouveau site internet pour la Ville> Retour sur le Conseil municipal du 13 avril
- > Élections législatives : vote par procuration
- > Déclaration d'impôt



Grand angle
> Le budget de la Ville
pour 2022



# Événements

- > Le Festival du livre
- > La Fête de la nature
- > Quelque chose de Mélody
- > Atelier vélo



# Nos associations

- > La Disco-soupe est de retour!
- > Conférence de Bourg-la-Reine
- > Les rdv de l'Office de tourisme
- > Tout un programme au CAEL!



# Bon à savoir

- > Chronique juridique
- > Collecte solidaire
- > Carnet / Petites annonces
- > Pharmacies de garde / Numéros utiles



# Edito du Maire

Pour aujourd'hui et pour demain.

Je souhaite entamer cet édito en vous remerciant, vous toutes et tous, Réginaburgiennes et Réginaburgiens qui vous êtes mobilisés pour voter à l'élection présidentielle. Une fois de plus, notre ville a répondu présent.

Nous ne sommes pas tombés dans l'écueil de l'abstention. Avec un taux de participation à 77,3 % pour le second tour, un taux largement supérieur à la moyenne nationale et régionale, vous vous êtes massivement exprimés. J'en suis extrêmement fier. Il est vrai que le suffrage universel parait aujourd'hui, un acquis, une chose qui va de soi. Par ce geste, vous honorez l'héritage légué par les générations précédentes. Le vote est ce qu'il y a de plus précieux pour un pays, sa souveraineté, son indépendance, sa liberté.

Ce moment démocratique était celui de tous les dangers, et fort heureusement notre pays n'a pas sombré dans l'extrémisme.

Le sens civique se cultive et se transmet aux nouvelles générations. C'est pourquoi, j'ai souhaité, avec l'équipe municipale, mettre à l'honneur nos jeunes électeurs autour d'une cérémonie symbolique de remise de carte électorale. Ces jeunes Réginaburgiens, désormais pleinement citoyens, seront

les futurs acteurs de la cité. Les élections, ce sont aussi des personnes bénévoles, des agents de la ville qui assurent le bon déroulement du scrutin. Je tiens à les remercier chaleureusement.

Dans cette édition, une large présentation du lancement du projet d'écoquartier sur le site de la Faïencerie est à votre disposition. Ce projet, porté par la Ville et le Comité de Suivi des Usagers depuis 2019, nous porte collectivement vers la Ville de demain, plus innovante, plus résiliente et plus connectée.

Enfin, ce numéro revient sur les événements qui vous ont permis de passer un agréable moment en famille : Vert Avril, la Cyclo Roller, la Chasse aux œufs de Pâques.

Fidèlement



**Patrick Donath**, Maire de Bourg-la-Reine





# **EN AVRIL**





# Du 1er au 3

Plantes, animaux, musique, théâtre... Le salon du végétal et du développement durable, VertAvril, était de retour sur la place Condorcet pour le plus grand bonheur des petits et des grands.



# Samedi 9

Les élus municipaux sont partis à la rencontre des habitants, rue René Roeckel, afin d'échanger sur le lancement de la 2° édition du Budget participatif (voir article p. 8).



Dans le cadre de la programmation de la Ville dédiée à Joséphine Baker », Brian Bouillon-Baker, fils adoptif de l'artiste, a animé, à l'espace Joséphine Baker, une conférence, suivie d'une séance de dédicaces de son livre Joséphine Baker, l'universelle. Les Réginaburgiens ont également pu en apprendre plus sur la vie de l'artiste et résistante lors de deux expositions qui se tenaient jusqu'au 30 avril à la Médiathèque et à l'espace Joséphine Baker. Prochain et dernier temps fort : la pièce de théâtre Joséphine B, le 4 juin prochain (voir article p. 24).





# Dimanches 10 et 24

Les Réginaburgiens ont répondu présents aux urnes lors des deux scrutins de l'élection présidentielle.







# Mardi 19

Cavaliers et cavalières ont profité à cœur joie de l'après-midi dansant et gourmand qui avait lieu aux Colonnes.



La Valise

À l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, l'humoriste, chanteuse, scénariste et comédienne, Sophie Forte, est venue présenter son roman *La Valise* lors d'une séance de lecture, dédicace et d'échanges avec le public organisée à la Médiathèque, en partenariat avec la librairie L'Art des mots. Une belle introduction au Festival du livre organisé par la Ville (voir article p. 23).





# DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET!

Le 12 avril 2022, Bourg-la-Reine a inauguré son nouveau site internet. Suite à un appel d'offres lancé par la Ville, la société prestataire Eolas a été retenue pour mener à bien ce projet, en étroite collaboration avec les agents de la Mairie et Cédric Nicolas, Maire adjoint délégué aux mobilités, au numérique et à l'innovation des services au public.

### Un site tourné vers l'usager

Plus intuitif et mieux adapté aux besoins des habitants, ce nouvel espace numérique a été entièrement pensé pour l'usager.

- > L'arborescence du site a été simplifiée pour diminuer le nombre de clics nécessaires et apporter une meilleure lisibilité à l'internaute. Refaire sa carte d'identité, consulter les menus de la cantine, inscrire son enfant en crèche, rénover son habitation... les démarches et informations pratiques du quotidien sont mises en avant afin que les Réginaburgiens puissent les trouver en un coup d'œil.
- > La barre de recherche est désormais centrale, bien visible dès l'arrivée sur la page d'accueil, pour vous permettre de trouver rapidement ce que vous cherchez.
- > Le site est doté d'un menu « sticky » : que vous lisiez les informations en bas d'une page web ou que vous naviguiez dans différents espaces du site, le Menu principal et l'outil de recherche restent automatiquement en haut de votre écran.

### Favoriser l'accessibilité

L'accessibilité numérique consiste à rendre les services de communication au public en ligne accessibles aux personnes porteuses de handicap.

- > Déjà présent sur l'ancien site de la Ville, l'outil ReadSpeaker permet de sonoriser l'ensemble des pages du site pour permettre aux internautes malvoyants d'avoir accès à son contenu sous forme audio.
- > Les couleurs des textes ont également été choisies à l'aide d'un outil du prestataire, Eolas, pour une ergonomie et une lisibilité améliorées.

### Lutter contre la pollution numérique

La Ville avait à cœur de choisir pour ce marché un prestataire soucieux des questions environnementales. Or, le data center d'Eolas fait partie des premiers à avoir misé sur l'économie d'énergie. Installé dans une ancienne friche industrielle réhabilitée à Grenoble, il fonctionne grâce à des énergies renouvelables et utilise l'eau du Drac pour refroidir son système. Il fait figure de modèle dans le secteur.

Ce Data Center respecte les règles d'usage de la communauté Européenne, qui aide les opérateurs à suivre et améliorer leur performance énergétique, ainsi que le label Greenethiquette, qui évalue l'éco-responsabilité d'un prestataire de services hébergés et pilote l'amélioration continue des systèmes mis à disposition de ses clients. Dans l'utilisation même du nouveau site internet, le backoffice permet au webmaster de la Mairie de repérer et de supprimer plus facilement les données stockées inutilement (articles ou photos qui ne sont plus utilisés) afin de limiter l'énergie dédiée au stockage des données.



### Modernité: ergonomie et graphisme revisités

L'expérience utilisateur s'accompagne d'un graphisme et d'interactions plus modernes qui facilitent la lecture des informations et la navigation de l'internaute.

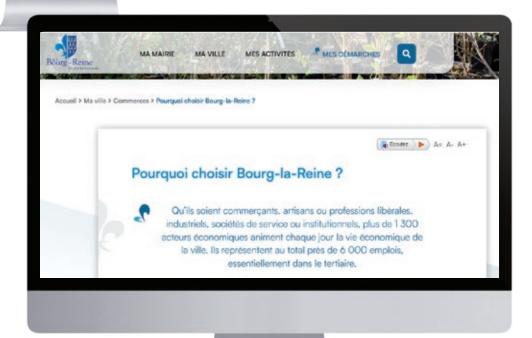
- > Ceci est visible dès la page d'accueil avec la mise en avant de l'outil d'inscription à la newsletter sous forme d'une enveloppe ou avec l'animation incitant à lire ou télécharger le magazine municipal.
- > Le graphiste a repris la forme de la fleur de lys de notre emblème pour en faire un outil de mise en avant de citation ou de titres, parfois en bleu, parfois en orange et jaune.

Ce nouveau site réserve aussi une part importante aux images, mettant en avant le meilleur atout de Bourg-la-Reine : la Ville elle-même, et ses habitants !











# Une question, une remarque?

**SÉANCE DU 13 AVRIL 2022** 

# LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **FAÏENCERIE**

Le Conseil a approuvé :

- avec 7 voix contre, le lancement d'une procédure de conceptionréalisation, avec détermination des modalités pratiques organisationnelles, pour la construction d'un super-équipement scolaire et sportif ainsi que l'aménagement d'un parc dans l'EcoQuartier Faïencerie.
- avec 7 voix contre, le programme fonctionnel, technique et environnemental détaillé pour la construction d'un super-équipement et l'aménagement d'un parc dans l'EcoQuartier Faïencerie

Voir aussi article p. 12 et 15.

#### **FINANCES**

- > Le Conseil a approuvé :
- à l'unanimité l'attribution de subventions exceptionnelles à l'Office de Tourisme et à l'ARAI au profit de l'Ukraine.
- avec 8 abstentions, les subventions aux associations pour l'exercice 2022
- avec 4 voix contre, les conventions d'objectifs et de moyens conclues entre la Ville et des associations.
- avec 8 voix contre, la fixation du taux des taxes directes locales pour l'exercice 2022.
- avec 7 voix contre et 1 abstention, le Budget Primitif de l'exercice 2022.
- > Le Conseil a pris acte à l'unanimité de la présentation du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire.

# **MOBILITÉ**

- > Le Conseil a approuvé, avec 7 abstentions le projet de convention de délégation de service public pour la gestion du stationnement payant (voirie et parcs de stationnement) de la Ville de Bourg-la-Reine, et ses annexes.
- > Le Conseil a attribué la délégation de service public pour la gestion du stationnement payant à la société Effia Stationnement, pour une durée de dix années à compter du 1er juillet 2022 ou à compter de la date de sa notification si celle-ci est postérieure (plus d'infos à venir dans le *BLR Magazine* de juin).

# **SÉCURITÉ**

Le Conseil a approuvé, avec 6 voix contre, le renouvellement d'un dispositif d'aide à l'acquisition ou à la location d'un système d'alarme ou de télé-vidéo-surveillance anti-intrusion pour les particuliers.

#### NUMÉRIOUE/INNOVATION

Le Conseil a approuvé, avec 1 abstention, la mise en place du budget participatif et la fixation des modalités de mise en œuvre.

Le prochain Conseil municipal se tiendra le lundi 20 juin. L'horaire et les modalités seront communiqués par voie d'affichage et sur le site www.bourg-la-reine.fr.



Scannez pour accéder à la

Plateforme participative.

# À VOS PROJETS!

Une idée pour la ville ? Pour votre quartier ? Depuis le 15 avril, vous avez la possibilité de proposer vos projets dans le cadre du 2e Budget participatif de Bourg-la-Reine. Pour cette deuxième édition, le Conseil municipal a voté une enveloppe de 150 000 € pour financer et réaliser les projets lauréats portés par et pour les citoyens.

Développement durable, culture, aménagement urbain... Toutes les thématiques peuvent être abordées! N'hésitez pas à proposer des idées pratiques répondant à des problématiques concrètes du quotidien. Tous les Réginaburgiens, sans condition d'âge, ainsi que les collectifs (associations, familles, voisins, amis, etc.) peuvent participer.

Vous avez jusqu'au 31 mai 2022 pour déposer votre (vos) projet(s) sur la plateforme participative participons.bourg-lareine.fr (accessible aussi en flashant le QR Code ci-dessous) ou sous enveloppe à l'accueil de la mairie (6, boulevard Carnot). Les projets pré-sélectionnés seront ensuite soumis au vote de la population.

Pour plus d'informations et pour consulter le règlement du budget participatif, rendez-vous sur la plateforme participons.bourg-la-reine.fr.

# **ABSENT(E)? VOTEZ PAR PROCURATION**

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin prochains afin d'élire les 577 députés de la XVIème législature de la Cinquième République. Si vous êtes absent(e) les jours J, la procuration vous permet de désigner une personne (mandataire) qui votera à votre place (mandant).

Il est possible de donner procuration à un électeur qui n'habite pas dans le même commune que vous, à condition qu'il soit inscrit sur les listes électorales. La personne que vous désignez ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France le jour du scrutin (ou 2 procurations maximum si l'une d'elles a été établie à l'étranger).

La procuration doit être établie par le mandant auprès de la Police nationale, de la Gendarmerie ou dans un Tribunal d'instance ou lors des permanence assurées par la Police nationale à la Maison France services :

- Samedi 21 mai de 10h à 12h
- Jeudi 2 juin de 10h à 12h
- Mardi 7 juin de 14h à 16h

Pour cela, vous aurez un formulaire (nommé Cerfa 14952\*s01) à remplir sur place ou que vous pouvez télécharger sur le site <a href="https://www.maprocuration.gouv.fr">www.maprocuration.gouv.fr</a>, à remplir de façon informatique puis imprimer. La Police nationale validera les e-procurations ainsi que les procurations manuscrites.

Maison France services - Espace Joseph Kessel 105, avenue du Général Leclerc 01 79 71 40 70





Afin d'éviter tout désagrément le jour du scrutin, du fait d'un délai de traitement et de la nécessité de vous rendre dans un commissariat de police ou de gendarmerie, ou au consulat, pour prouver votre identité et valider l'ensemble de votre démarche, il est conseillé de ne pas attendre le dernier moment, afin de pouvoir exercer votre droit de vote.

# Les nouveaux jeunes électeurs à l'honneur

Les 23 et 26 mars derniers, les 113 jeunes majeurs réginaburgiens ont reçu leur carte électorale à l'occasion d'une cérémonie organisée à l'Hôtel de Ville par Monsieur le Maire, en présence des agents du service Citoyenneté et population et de Sylvie Courtois, Maire adjointe déléguée à la Petite enfance, la citoyenneté et l'état-civil.

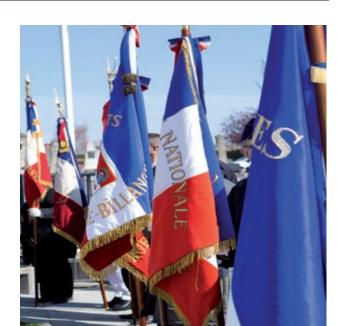


# **COMMÉMORATION**

# DU 8 MAI

Dimanche 8 mai, la Ville organise une cérémonie commémorative en hommage aux combattants de la Seconde Guerre mondiale. À 9h30, une messe sera célébrée à l'église Saint-Gilles. Puis, un cortège partira à 10h30 depuis le parvis de l'Hôtel de Ville jusqu'au cimetière. Une cérémonie aura ensuite lieu devant le Monument aux morts à 11h.

Renseignements auprès du Service Événementiel: 01 79 71 40 90





Le Relais Petite Enfance de Bourg-la-Reine organise une réunion d'information et une matinée portes ouvertes à destination des parents et futurs parents d'enfant de 0 à 3 ans à la recherche d'un mode de garde individuel.

### **Réunion d'information**

Embauche, gestion du contrat, rémunération de l'employé(e)... Le Relais Petite Enfance, en partenariat avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), organise une réunion pour vous renseigner sur les aspects juridiques des modes d'accueil individuel.

Mardi 17 mai de 19h à 21h30 à la Villa Saint-Cyr 25, boulevard Carnot Entrée libre

# **Portes ouvertes**

Venez rencontrer individuellement les professionnelles de l'accueil individuel pour échanger avec elles autour de l'accueil de votre enfant. L'occasion aussi de rencontrer d'autres parents si vous recherchez un mode de garde partagé.

Samedi 21 mai de 9h à 13h au Relais Petite Enfance 18 bis, avenue de Montrouge Entrée libre

Relais Petite Enfance - 18 bis, avenue de Montrouge / O1 79 71 41 32 / relais.petite.enfance@bourg-la-reine.fr

# UNE SORTIE POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Mardi 31 mai, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bourg-la-Reine organise une sortie au parc France Miniature destinée aux personnes à mobilité réduite, porteuses de la carte mobilité inclusion « Invalidité ». Un déjeuner au restaurant du parc vous sera proposé. Venez profiter de cette belle journée qui promet d'être instructive et distrayante!

Sur inscription jusqu'au lundi 23 mai auprès du CCAS

1, boulevard Carnot

01 79 71 41 20





Les Réginaburgiens, comme tous les habitants des départements n° 55 à 974/976, ont jusqu'au 19 mai 2022 pour déclarer leurs impôts en version papier, et jusqu'au mercredi 8 juin 2022 (23h59) pour le faire en ligne. Des difficultés dans vos démarches ? La Maison France services peut vous aider.

Vous pouvez déclarer vos revenus sur formulaire papier si vous remplissez l'une des conditions suivantes :

- votre résidence principale n'est pas équipée d'un accès à internet,
- ou elle est équipée d'un accès à un internet mais vous n'êtes pas en mesure de faire votre déclaration en ligne.

La réception des avis d'impôt se fera entre le 25 juillet et le 5 août 2022. Sauf cas particuliers, votre avis d'impôt sur le revenu sera disponible dans votre espace Particulier, selon votre situation, entre le 25 juillet et le 5 août 2022.

# À vos côtés pour vos démarches numériques

La Maison France services vous accompagne dans le cadre d'une déclaration en ligne simple d'impôt sur les revenus, avec scan et transmission de vos justificatifs. En revanche, si votre situation fiscale nécessite un accompagnement technique dédié, la Maison France services vous aide dans le cadre d'une prise de rendez-vous auprès du Trésor public ou de questions à poser via votre espace personnel. Pour toutes démarches administratives numériques, vous aurez besoin d'une adresse mail, d'un téléphone portable et d'un compte AMELI. La Maison France services vous accompagne également dans la création de ces espaces numériques si vous n'en êtes pas dotés.

#### Permanence d'un avocat fiscaliste

L'ordre des avocats des Hauts-de-Seine propose gratuitement aux contribuables des consultations fiscales le vendredi 6 mai 2022 de 14h à 18h pour les assister dans leurs déclarations. Sur rendez-vous auprès de la Maison France services.

#### Permanence des Impôts pour les personnes à mobilité réduite

La direction des impôts effectuera deux permanences exclusivement en direction des personnes à mobilité réduite, sur inscription auprès de la Maison France services, aux dates suivantes :

- le mercredi 4 mai de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- le vendredi 6 mai de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Maison France services - Espace Joseph Kessel 105, avenue du Général-Leclerc 01 79 71 40 70 - france-services@bourg-la-reine.fr

# La Maison France services au Trois-Mâts

La Maison France services propose :

- ➤ des permanences pour un accompagnement de premier niveau sur les démarches administratives numériques (CAF, CNAV, Pôle emploi, assurance maladie...).

  Prochaine date: le mardi 17 mai de 15h à 17h.
- ➤ des ateliers pour favoriser l'inclusion numérique Prochaine date : le jeudi 19 mai de 10h à 12h.

Inscriptions auprès de l'équipe animatrice du Trois-Mâts (18, avenue de Montrouge) : 01 79 71 43 28 ou auprès de la Maison France services : 01 79 71 40 70.

La Maison France services dispose également de deux conseillers numériques qui vous accompagnent tout au long de l'année dans l'apprentissage de l'environnement numérique.

# **ATTENTION AUX ARNAQUES!**

Les arnaques sur internet se multiplient chaque année, lors de la déclaration de revenus en ligne. Le ministère des Finances alerte sur des attaques concernant les coordonnées bancaires. Les escrocs se font passer pour des agents du fisc. Dans la plupart des cas, la victime reçoit un lien par e-mail, qui lui précise qu'elle n'a plus que quelques jours pour faire sa déclaration. Elle est ensuite redirigée vers un site, qui ressemble au vrai site des impôts. Elle doit alors entrer ses informations bancaires, qui tombent directement dans les mains des escrocs. Il est donc recommandé de taper soi-même l'adresse du site des impôts: impots.gouv.fr et surtout, de ne jamais donner vos coordonnées bancaires par téléphone.



# Le projet d'Écoquartier est lancé!

Le 13 avril dernier, après deux ans de concertation, le Conseil municipal a voté le lancement du futur Écoquartier qui devrait voir le jour en 2025 sur le site de la Faïencerie. Dans une démarche de conception partagée et d'amélioration continue, la Ville continuera d'associer les Réginaburgiens et usagers du site à la réalisation et au suivi de ce projet phare pour les quatre prochaines années.

# Pourquoi le nom de «Faïencerie»?

Le quartier de la Faïencerie désigne la partie du territoire de Bourg-la-Reine située à l'est de l'avenue du Général Leclerc, entre les rues de la Bièvre au sud et l'avenue Pasteur prolongée par la rue Léon Bloy, au nord. Au centre, la rue Thorelle le traverse d'ouest en est. Cette appellation remonte à 1893, année de mise en service de l'Arpajonnais, chemin de fer sur route. En provenance de Paris, le premier arrêt sur la commune s'effectue devant la faïencerie artistique exploitée par le célèbre céramiste Pierre-Adrien Dalpayrat (1844-1910) et qui s'appelle logiquement « Halte de la Faïencerie ». La fabrication de céramiques est alors une des activités dominantes à Bourg-la-Reine. C'est dans ce quartier, et plus particulièrement autour de l'intersection formée par la rue Thorelle et l'avenue du Général Leclerc, que se sont succedés de nombreux ateliers dont ceux de François Laurin (1826-1901) et de Pierre-Adrien Dalpayrat, qui y ont développé respectivement les techniques dite de la barbotine et des grés flammés rouge sang de bœuf.

# 4 FAIENCERIE

S'étendant sur 2,2 hectares, le site de la La participation citoyenne au cœur Faïencerie est actuellement occupé par un bâtiment désaffecté de la CPAM, une crèche et le groupe scolaire Étienne-Thieulin-la Faïencerie, aujourd'hui vétuste et inadapté aux normes et usages actuels. Lauréat de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris 2 » en juin 2019, le projet d'Écoquartier porté par la Ville prévoit la transformation et la réorganisation de

# Un programme innovant, écologique

Le futur Écoquartier comprendra:

- > un « Campus de l'enfance », avec un nouveau groupe scolaire, un centre de loisirs et un gymnase. Seront également installés un pôle médical et paramédical, avec un centre de diagnostic des troubles de l'apprentissage et la Tech-Kids Academy, qui donnera des cours de code et robotique pour les enfants. Enfin, LaPsyDé, laboratoire du CNRS qui regroupe des chercheurs en neurosciences, travaillera sur place pendant trois ans avec les parents d'élèves. > 150 logements, dont 30 % de sociaux, pour commerces et activités nouvelles.
- > un square de 8 700 m² qui n'existe pas encore dans le quartier et qui disposera notamment d'une pelouse, d'une aire de jeux, d'un verger et d'une mare pédagogiques, d'un potager partagé et d'agrès sportifs.

Ce nouvel Écoquartier se veut exemplaire et innovant en termes de développement durable, d'épanouissement social mais également en matière de conception, puisque les constructions seront faites essentiellement en bois et autres matériaux biosourcés. Les travaux, prévus pour une durée de deux ans, débuteront en site occupé par les écoliers, fin 2023/début 2024 et ville ». devraient être achevés en 2025.

# du projet

Dès le choix du jury en juin 2019, la Ville a présenté le projet aux habitants et lancé un important travail de concertation jusqu'en décembre 2019. Plateforme participative, ateliers, entretiens individuels et collectifs, questionnaire auprès des parents, réunions publiques... De nombreuses occasions ont permis à toutes les parties prenantes d'enrichir et de faire évoluer le projet.

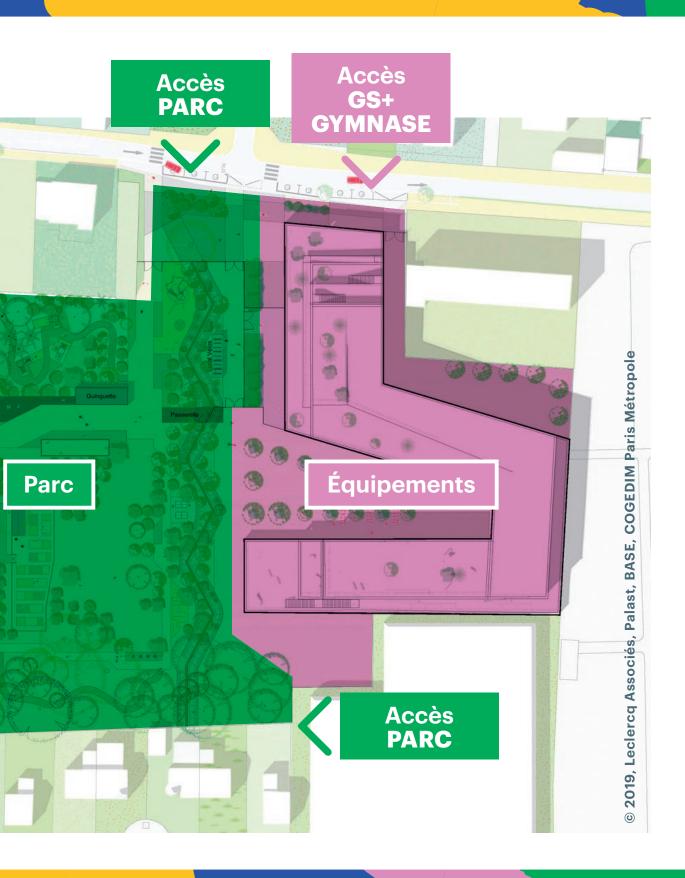
Après la période des élections municipales et les confinements successifs dus à la crise sanitaire, la Ville a mis en place un Comité de Suivi des Usagers (CSU) qui rassemble des associations de riverains, de parents d'élèves et environnementales, ainsi que des représentants des directions des écoles et de la crèche. Divers échanges avec ce comité consultatif ont permis d'enrichir le cahier des charges du programme et d'aboutir à un scénario qui répond aux attentes exprimées par le CSU.

« À l'issue de nos travaux, la municipalité a retenu le scénario organisé autour d'un ensemble scolaire avec des cours en rez-de-jardin et a améliorer la mixité sociale, ainsi que des demandé des ajustements supplémentaires au cabinet de programmiste afin d'intégrer les demandes formulées par les directrices d'écoles et les parents d'élèves, notamment sur les circulations des petites sections de maternelle », précise le CSU qui a fait une déclaration lors du Conseil municipal du 13 avril dernier et qui sera associé à l'élaboration du cahier des charges final, puis à sa réalisation. « Nous tenons à remercier la mairie d'avoir aligné son choix de scénario à nos souhaits. La concertation menée depuis 2019 aura permis la manifestation du consensus. Nous sommes très heureux du programme qui a été choisi et de l'avancement de ce projet pour notre



# LA FAIENCERIE







# **MAINTENIR UN HAUT NIVEAU** DE SERVICE PUBLIC

La Ville a voté son budget prévisionnel pour l'année 2022 lors du Conseil municipal du 13 avril dernier. Ce document annuel prévoit les opérations budgétaires et les projets engagés par la Ville durant l'année en cours.

Cette année encore, malgré un contexte financier particulièrement contraint, Bourg-la-Reine s'est donné les moyens pour investir dans l'avenir et continuer à offrir aux Réginaburgiens des équipements et des services publics de qualité.

Composé de deux parties, le fonctionnement et l'investissement, le budget des collectivités territoriales doit obligatoirement être voté en équilibre pour chacune de ses deux sections. Il s'agit d'un acte fondamental de la vie de la commune car il détermine l'ensemble des opérations budgétaires et illustre les actions qui sont entreprises par la Ville. En 2022, le budget

prévisionnel de Bourg-la-Reine s'élève à 56 960 000€ répartis ainsi :

- > 38 280 000 € pour la section de fonctionnement qui finance principalement les services au quotidien aux Réginaburgiens.
- ➤ et 18 680 000 € pour la section d'investissement qui finance les projets de transformation de la ville et prépare notre futur.



3 questions à Joseph El Gharib, Maire adjoint délégué aux Finances

# 1/ Dans quelles conditions ce budget a-t-il été voté ?

Ce budget a été élaboré dans un contexte financier difficile et incertain. Il est marqué d'abord par une baisse de

notre capacité d'autofinancement: dans la section de fonctionnement, la différence entre les recettes et les dépenses donne la capacité d'autofinancement qui alimente la section d'investissement et contribue, en partie, à financer nos projets. L'élaboration du budget 2022 a montré un tassement, devenu récurrent, de cette capacité. Cela est lié aux réformes imposées à la commune.

Citons, entre autres, la baisse continuelle des dotations de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales (plus de 2 M€ de baisse depuis 2012) et à l'augmentation sensible de nos dépenses due à la hausse des prix des matières premières.

Ajoutons également le coût de la municipalisation imposée des crèches départementales, le coût de cette opération dépassera 1,7 M€ par an en fin de transfert.

Ensuite, la réforme de la taxe d'habitation (payée par les habitants sur les résidences principales) baisse progressivement depuis 2018 :

45% des ménages réginaburgiens ne la paient plus depuis 2020. Pour les 55 % des foyers restants, l'exonération a été de 30% en 2021, elle le sera de 65% en 2022 et de 100% en 2023.

Pour l'heure, cette perte financière pour la commune est compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière et par un complément de l'État. Par conséquent, c'est tout le rapport aux impôts locaux qui est modifié car les municipalités ne peuvent plus agir sur ce levier.

### 2 / Pourquoi avoir décidé d'augmenter la taxe foncière ?

La taxe foncière est payée par les propriétaires. Elle est calculée à partir de la valeur locative du bien et d'un taux d'imposition voté par la commune. Ce taux est donc le principal levier de la ville sur les taxes locales. Pour compenser cet effet ciseaux sur nos coûts de fonctionnement, et ainsi préserver une haute qualité de services à la population et notre capacité à financer notre futur, la municipalité a décidé de réviser les taux des taxes locales. En ce sens, le taux de la taxe sur le foncier bâti évolue en 2022 pour passer de 24,42% à 28,33%.

# 3/ Quel impact pour les habitants?

Concrètement, l'impact de l'évolution de la taxe foncière est largement compensé par la suppression de la taxe d'habitation (voir tableaux p.17). Ainsi, tous les habitants verront une baisse globale des impôts locaux, malgré l'augmentation de la taxe foncière.

# **SIMULATION** EN 3 EXEMPLES





# Valeur logement: moyenne sur la commune

w w	années transitoires		situation stabilisée
Couple sans enfant	En 2021	En 2022	à partir de 2023
Taxe d'habitation	886 €	458 €	- €
Taxe foncière	991 €	1 158 €	1 158 €
Total	1 877 €	1 616 €	1 158 €
Gain total		261 €	458 €



# Valeur logement : moyenne + 30%

0 W W	années transitoires		situation stabilisée
Couple avec 2 enfants	En 2021	En 2022	à partir de 2023
Taxe d'habitation	657 €	340 €	- €
Taxe foncière	1288 €	1505 €	1505 €
Total	1945 €	1845 €	1505 €
Gain total		100 €	340 €



# Valeur logement: moyenne - 30%

	années transitoires		situation stabilisée
Couple avec 2 enfants	En 2021	En 2022	à partir de 2023
Taxe d'habitation	281 €	146 €	- €
Taxe foncière	694 €	811 €	811 €
Total	975 €	957 €	811 €
Gain total		18 €	146 €



# **CRÈCHES**

# 5,6 M € en fonctionnement

Pour une place en crèche, une famille réginaburgienne paie en moyenne  $400 \in \text{par}$  mois alors que le coût mensuel d'un berceau pour la Ville est de  $1\,900 \in$ , soit un coût total de  $5,6M \in \text{par}$  an globalement pour la Ville. Les tarifs pour les familles varient de  $80 \in \grave{a}\,900 \in \text{par}$  mois et par enfant, en fonction du quotient familial.

# 1,2 M € en investissement

Le démarrage de la construction d'une nouvelle crèche rue des Rosiers et des travaux d'aménagement et de renouvellement des équipements auront lieu dans les crèches Joffre, Leclerc, Hoffman et Carnot.



# Budget total **56, 960 M €** dont: 38, 279 M €

18, 681 M €
pour l'investissement

pour le fonctionnement

À noter : les coûts des investissements indiqués correspondent aux montants dépensés en 2022. Le coût global d'un projet s'étale généralement sur plusieurs années.



# SPORT ET JEUNESSE

# 1,1 M € en fonctionnement

Pour une journée en centre de loisirs, une famille réginaburgienne paie, en moyenne, 9,50 € pour un coût pour la Ville de 40 € par jour. Pour qu'un enfant parte en séjour ou classe d'environnement, la famille paie en moyenne 320 €, le coût supporté par la Ville est de 800 €.

# 3,5 M € en investissement

La Ville a débuté la réfection, l'agrandissement et la transformation du Complexe sportif des Bas-Coquarts en un pôle sportif d'excellence (voir focus p. 2O).

# **▶** Soutien aux associations

La Ville apporte également son soutien financier aux associations de Bourg-la-Reine à hauteur de 1 M € de subventions.

Retrouvez l'ensemble du budget 2022 et des documents présentés en Conseil municipal sur le site www.bourg-la-reine.fr, rubrique Ma Mairie > Budget municipal.



# **SÉCURITÉ**545 000 € en fonctionnement

Pour la surveillance de la voie publique et pour la police municipale, la Ville a renforcé les équipes de la Police municipale qui dispose en 2022 de 9 agents, répartis en deux équipes.

# 300 000 € en investissement

La Ville a renforcé les équipements de la police municipale avec notamment l'acquisition d'un véhicule de patrouille électrique supplémentaire. Une soixantaine de caméras de vidéoprotection sont répartis stratégiquement dans la ville et sont reliées à un poste de commandement central permettant une intervention rapide. La Ville se dote d'un dispositif de vidéo-verbalisation en centre-ville pour lutter contre le stationnement sauvage ou dangereux.



# ÉDUCATION

# 4 M € en fonctionnement

Pour un repas à la cantine, une famille réginaburgienne paie en moyenne 5 € pour un coût de service de 10,35 € par enfant et par repas.

# 750 000 € en investissement

La Ville maintient un fort niveau d'investissement pour la maintenance et la rénovation des écoles de la commune.

Elle a souhaité mener un projet d'ampleur sur le secteur de la Faïencerie, en incluant, dans un écoquartier, les équipements publics dont le groupe scolaire, le gymnase et la crèche Leclerc. Ce projet, s'articule autour d'un écoquartier composé d'un parc paysager et des équipements scolaires avec centre de loisirs, gymnase, et crèche (voir article p. 12 à 15).



# CULTURE

# 2,1 M € en fonctionnement

Pour emprunter à la Médiathèque, l'usager adulte paie de 10 à 20 € par an pour un coût annuel par lecteur de 153 €.

# 2,3 M € en investissement Le budget des investissements porte sur le solde

Le budget des investissements porte sur le solde des travaux de l'Espace Joséphine Baker (voir focus p.2O) et sur les travaux intérieurs de la Villa Saint-Cyr.

# **ACTION SOCIALE**

# 1,5 M € en fonctionnement (incluant le CCAS)

Ces dépenses de structures concernent le Trois-Mâts, maison de quartier des Bas-Coquarts, et l'espace Françoise Dolto (maintenance, fluides, sécurisation, nettoyage, fournitures pédagogiques, animations, ateliers, sorties, aide éducative et frais d'animation du point écoute) ainsi que les dépenses liées au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



# **DES PROJETS AMBITIEUX** AU SERVICE DES RÉGINABURGIENS

# L'espace Joséphine Baker



Inauguré en septembre 2021, l'espace « Joséphine Baker » (11, rue des Rosiers) accueille les activités du CAEL et le Pôle Info Jeunes (PIJ). Financé par la Ville, avec le soutien du Département des Hauts-de-Seine, de la Région Île-de-France et de la Caisse d'allocations familiales (CAF) des Hauts-de-Seine, cet édifice de 2 300 m², répartis sur trois niveaux, propose une offre sociale et culturelle accessible à tous les Réginaburgiens, un lieu central et convivial où chacun a plaisir à se retrouver pour apprendre, partager, se divertir et s'entre-aider.

# Montant: 8 M€

# Le 68, boulevard Joffre

Porté par la Ville et « Sceaux Bourgla-Reine Habitat », structure issue du regroupement des Offices Public de l'Habitat (OPH) de Sceaux et Bourgla-Reine avec la SEMA Sceaux, le « 68 Joffre » (pour 68, boulevard du Maréchal-Joffre), le nouveau bâtiment accueille en cœur de ville et à proximité de la gare, une résidence qui bénéficie des aménagements de la Place de Gare, et dont l'architecture s'inscrit dans le 21e siècle

La résidence est composée de :

- 15 logements familiaux de type T3 et T4 (logement social),
- 80 studios étudiants, ainsi que des locaux administratifs et logistiques communs: bureaux, salle polyvalente, laverie, bagagerie, atelier, réserve,
- des commerces sur 550 m² au rez-de-chaussée,
- et un parc de stationnement enterré de 27 places.

Montant: 11 M€

# PROXIMITÉ EXCELLENCE RÉSILIENCE

# Le futur Complexe sportif des Bas-Coquarts



Labellisée en 2019 « Terre de Jeux 2024 » et sélectionnée par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 comme Centre de Préparation aux Jeux (CPJ) pour l'escrime, Bourg-la-Reine a lancé en janvier dernier les travaux de reconstruction et de réhabilitation partielle du Complexe sportif des Bas-Coquarts. Plus grand, plus fonctionnel, plus écologique et plus esthétique, le nouveau bâtiment devrait voir le jour à l'été 2023 pour offrir à ses athlètes et à l'ensemble de la population des infrastructures sportives de haut niveau et accessibles à tous. Ce centre sera un centre d'entraînement pour les équipes étrangères d'escrime à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Montant: 9 M€ (financé à plus de 70 % par le Département des Hauts-de-Seine et la Région Île-de-France, partenaires de la Ville).

# La Maison France services

Ouverte depuis avril 2021, la Maison France Services, situé au sein de l'espace Joseph Kessel, offre aux habitants un espace où chacun(e) peut être accompagné(e) dans ses démarches numériques du quotidien : RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire... Cet espace propose également des services complémentaires : mise à disposition d'ordinateurs en accès libre, permanences d'intervenants locaux (écrivain public, conciliateur de justice, avocats, etc.), animation d'ateliers numériques, etc.

L'espace a vocation à s'enrichir grâce aux différents partenariats de la Ville et aux demandes ou propositions des Réginaburgiens. Un nouveau modèle d'accès aux services publics locaux et nationaux qui illustre la volonté de la Ville de développer des services de qualité en faveur des habitants.

# 4 FAIENCERIE

# L'écoquartier de la Faïencerie

Lauréat du concours de la Métropole « Inventons le Grand Paris 2 » en 2019, le projet d'écoquartier verra le jour en 2025 au cœur du quartier de la Faïencerie et propose la réorganisation des équipements publics (crèche, écoles maternelle et primaire, gymnase) ainsi que la création de logements, de commerces et d'activités nouvelles, autour d'un parc. Ces équipements profiteront aux habitants de l'écoquartier mais également à l'ensemble de la ville.

Le futur Écoquartier qui se veut exemplaire et innovant en termes de développement durable et d'épanouissement social est le fruit d'un important travail de concertation mené dès 2019 et qui se poursuivra tout au long du projet avec, notamment, le Comité de Suivi des Usagers (voir aussi dossier p. 12 à 15).

Montant : 24 M€

# La mise en place d'un guichet unique

Afin de simplifier sa relation aux usagers et renforcer l'efficacité du service public, la Ville débute l'aménagement d'un guichet unique commun à l'ensemble des services municipaux à l'accueil de la Mairie, intégrant la Maison France Service. Un espace ouvert à tous et dédié à l'ensemble des démarches administratives des habitants, dans un seul et même lieu.



# Lutte contre le COVID-19

Dès le début et tout au long de la crise sanitaire, la Ville s'est mobilisée pour protéger et accompagner les

habitants dans la lutte contre le Covid-19: mise en place du centre de vaccination intercommunal Bourg-la-Reine/Antony/Sceaux, mise à disposition du personnel municipal (recrutement de personnels supplémentaires), achat et distribution de masques et tests.

Montant: 1 M€



#### Patrick Donath, Maire de Bourg-la-Reine

"Malgré le contexte financier difficile qui pèse sur les collectivités territoriales, nous assurons aux Réginaburgiennes et Réginaburgiens un haut niveau de services publics tout en poursuivant les investissements avec un haut degré d'innovation et une grande exigence environnementale. Cette qualité de vie à Bourg-la-Reine n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'une politique publique réfléchie qui nous amène vers la ville de demain".

# UN BUDGET DE PLUS EN

# PLUS « VERT »

Consciente de l'impact écologique que fait peser l'environnement urbain sur la nature, Bourg-la-Reine est engagée, depuis plusieurs années, dans une démarche vertueuse visant à mesurer l'impact écologique de chaque projet avec pour objectif de dépenser mieux pour l'environnement.

Cet engagement écologique s'est traduit par l'élaboration d'un plan d'action « Énergie Durable » en 2010, l'adoption d'un agenda21 en 2013, l'élaboration d'un plan vélo en 2018, l'obtention des labels « écolocrèche » en 2015 et « Terre saine » en 2018 ainsi que la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature » en 2021. Un Schéma directeur des mobilités actives et une étude de circulation sont en cours de réalisation et l'obtention du label « E3D » (École/Établissement en Démarche de Développement Durable) est à l'étude.

Voici quelques exemples de projets réalisés par la Ville dans différents domaines de politiques publiques.

#### Mobilité

- Mise en place d'un forfait mobilité pour encourager les agents à privilégier le vélo plutôt que la voiture 2 400 €
- Remplacement progressif de la flotte automobile thermique de la Ville par l'achat de véhicules électriques ou hybrides 90 000 €
- Élaboration et mise en œuvre d'une politique cyclable 100 000 €
- Réalisation d'aménagements destinés aux utilisateurs de vélos (stations de réparation, parkings...) 50 000 €
- Installation de stations Vélib et de stations de rechargement de véhicules électriques 30 000 €

# Rénovation énergétique

- Prise en compte systématique des critères énergétiques lors de la conception des projets Ville (Crèche Rosiers, escrime/Judo) -1000 000 €
- Remplacement des chaufferies des écoles de la Ville par des chaufferies à haut rendement énergétique 178 000 €

2, 770 M € investis dans la transition écologique

# Aménagement de l'espace public



- Désimperméabilisation et renaturation des sols dans une partie de la contre-allée Carnot 110 000 €
- Expérimentation de végétalisation des bordures de trottoir et mise en place d'une politique « zéro-phyto » 5 000 €
- Remplacement de l'éclairage public par un éclairage plus économe à Leds - 400 000 €
- Végétalisation de l'espace public et création de murs végétaux et d'îlots de fraîcheur - 70 000 €
- Création d'un Jardin partagé 2 000 €
- Installation de ruches dans les jardins de la Ville 2 500 €

#### Éducation

- Démarche écolo crèche permettant l'achat d'alimentation en circuit court et de jouets issus de la filière de recyclage 130 000 €
- Utilisation de produits écologiques pour le nettoyage des locaux 20 000 €
- Intégration d'aliments issus de l'agriculture biologique et en circuit court dans la restauration scolaire 210 000 €
- Actions éducatives et animations auprès des enfants sur le thème de l'écologie, la nature, l'écosystème, l'alimentation biologique 30 000 €
- Organisation d'événements sur le développement durable, la mobilité, le numérique - 23 000 €
- Élaboration d'un atlas de la biodiversité communale 48 000 €

# Lecture musicale d'extraits de l'œuvre de



LU PAR
XAVIER GALLAIS

SCÉNOGRAPHIE LUCA ANTONUCCI

MUSIQUE
RAPHAËL CHAMBOUVET

Parc de la Villa Saint-Cyr

# **DIMANCHE 22 MAI À 16H**

Entrée libre - Réservation au 0179714063 Villa Saint-Cyr - 25, Bld Carnot 92340 Bourg-la-Reine









# **PLACE AU** FESTIVAL DU LIVRE!

Du 20 au 22 mai prochain, la Ville organise, pour la première fois, un Festival du Livre, dans le cadre de sa saison culturelle. Au programme de ce week-end littéraire : des animations à la fois festives et intergénérationnelles, sous l'égide de Xavier Gallais, comédien et metteur en scène en résidence artistique à Bourg-la-Reine. De quoi (re)donner à toutes et tous le plaisir de lire et de se faire conter des histoires!

# Vendredi 20 mai

# Spectacle-atelier d'après Les aventures d'Alice au pays des merveilles

Pierre Delcambre, Carla Chevreux, et Alexandre De Schotten, anciens élèves de Xavier Gallais, présenteront le spectacle *Un jardin de merveilles*, aux enfants des écoles de la ville. Les trois comédiens interpréteront les personnages du roman de Lewis Carrol, *Les aventures d'Alice au pays des merveilles*, en déambulant dans le parc de la Villa Saint-Cyr, au rythme de différents épisodes du livre. Cette promenade qui se joue des perspectives entraînera les enfants dans l'univers fantasmagorique du romancier et les invitera à questionner chaque aspect du jardin. Puis, les écoliers, accompagnés par les comédiens, seront invités à se glisser à leur tour dans peau d'Alice pour traverser quelques extraits du roman. Une animation ludique et pédagogique qui leur permettra de découvrir le jardin à la française sous toutes ses coutures.

De 9h30 à 12h dans le jardin de la Villa Saint-Cyr 25, boulevard Carnot

# Samedi 21 mai

# > Donnez de votre voix!

Cette fois, ce sont les Réginaburgiens qui seront invités à lire à haute voix. Le collectifVEL.CRO' accueillera les passants le matin en centre-ville dans un dispositif sonore unique. Chacun(e) pourra lire à cœur ouvert des extraits fragmentés d'un texte secret. Toutes les voix enregistrées formeront la matière vocale de la prochaine capsule littéraire de Xavier Gallais. On comprendra alors de quel texte il s'agissait!

# > Rencontre d'auteurs et dédicaces

En partenariat avec les librairies L'infinie Comédie et l'Art des mots De 16h à 18h30 à la Médiathèque - 2/3, rue Le Bouvier Entrée libre

Renseignements auprès de la Médiathèque: 01 79 71 40 63

# > Lecture-spectacle d'après Les Nuits Blanches

Xavier Gallais, l'actrice Mélanie Thierry et le musicien-vidéaste Mathieu Baillot vous proposeront une lecture-spectacle de l'œuvre *Les Nuits Blanches*, de Fiodor Dostoïevski. Romanesque, ironique et bouleversante, cette comédie romantique et grinçante est parfaite pour fêter joyeusement le goût de la lecture des grands textes et celui de vivre, tout simplement. Le spectacle sera suivi d'une rencontre-dédicace avec Xavier Gallais à l'occasion de la publication de son adaptation théâtrale du roman *Les Nuits Blanches* (aux éditions du Cygne), co-signée avec Florient Azoulay.

À 20h30 à l'Agoreine - 63 bis, boulevard du Maréchal Joffre Billetterie et renseignements sur www.sortir.bourg-la-reine.fr ou auprès du service Événementiel : 01 79 71 40 63

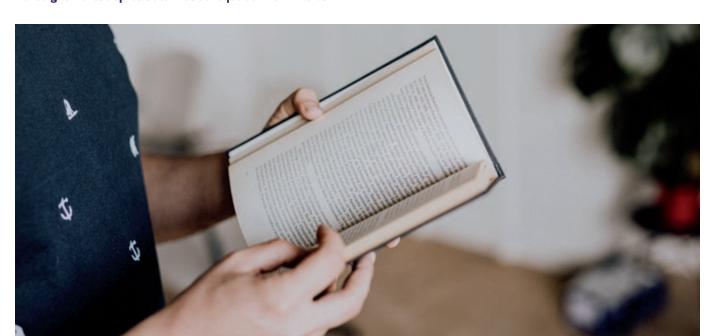
# Dimanche 22 mai

# Lecture musicale d'après À la recherche du temps perdu

Pour clore ce week-end littéraire, Xavier Gallais lira, dans le parc de la Villa Saint-Cyr, des extraits de l'œuvre À la recherche du temps perdu, de Marcel Proust. En ce centenaire de la mort d'un de nos plus grands auteurs francophones, le comédien vous fera (re)découvrir quelquesuns des personnages les plus emblématiques du roman fleuve. Les tonalités seront volontairement diverses : sa tendresse mélancolique et légendaire, sa drôlerie moins connue et qui vivifie tout son roman. Enfin son extraordinaire sens de la théâtralité. Xavier Gallais sera accompagné par le musicien et compositeur Raphël Chambouvet. Sa contemporanéité et l'émotion qu'il met dans sa musique créeront un contre-point à ses lectures.

De 14h à 18h dans le jardin de la Villa Saint-Cyr, 25, boulevard Carnot

Renseignements auprès du Service Événementiel: 01 79 71 40 63 Une manifestation organisée avec le soutien du Département des Hauts-de-Seine et de la Région Ile-de-France.



#### Dictée du Maire

# **VENEZ** SANS FAUTE!

Conjugaison, accords, terminaisons... La langue française n'a pas de secret pour vous ? Venez participer en famille à la Dictée du Maire le samedi 21 mai à l'école Pierre Loti (salle polyvalente). Les écoliers, collégiens et lycéens/adultes de Bourg-la-Reine, peuvent y participer. Rendez-vous à 9h30 pour les enfants (9-11 ans), à 10h15 pour les collégiens (12-15 ans) et à 11h pour les lycéens et adultes (16 ans et plus). Un concours de sudoku sera également proposé après la dictée des adultes. Les gagnants par catégorie recevront un diplôme ainsi que divers cadeaux.

#### Samedi 21 mai

Dans la salle polyvalente de l'école Pierre Loti 38, rue de Fontenay

Inscription sur l'espace Citoyen (rubrique Enfance) accessible depuis le site www.bourg-la-reine.fr

Renseignements auprès du service Enfance : 01 79 71 41 10



# Spectacle de danse

# **QUELQUE CHOSE** DE MELODY

Ce remake chorégraphique d'Aurélien Kairo évoque le récit de l'album concept Melody Nelson de Serge Gainsbourg. Dans cette histoire hypnotique, la danse conjugue l'irrationalité de l'amour et l'infinie déclinaison émotionnelle que le corps endure et procure. L'ambiance de Melody Nelson aux cheveux rouges plane continuellement sur les deux interprètes. La mise en scène laisse plus de place à la danse et aux états de corps, grâce à la réédition des 40 ans de l'album d'où sont édités les précieux instrumentaux du compositeur Jean-Claude Vannier.

Par la Compagnie de Fakto, avec Eddy Djebarat et Laurine Brerro.



# **JOSÉPHINE B** SUR LA SCÈNE DE L'AGOREINE

Icône noire des années folles, star internationale, Joséphine Baker, née en 1906 à Saint-Louis (Missouri) et naturalisée française en 1937, devient une résistante dès 1939. Pendant la guerre, elle espionne pour le compte du 2e bureau de l'état-major de l'armée et du service de renseignement français, puis s'investit dans le réseau de la Résistance. Gaulliste de la première heure, mère adoptive de douze enfants de confessions et d'horizons différents, elle milite aussi contre toutes les formes de discriminations.

Elle s'éteint le 12 avril 1975, deux jours après la seconde représentation de la revue Joséphine qui, à l'affiche de Bobino, consacrait son parcours et ses engagements, cinquante ans après son arrivée en France.

Dans le cadre de sa programmation « Le Printemps Joséphine Baker », la Ville vous propose de venir découvrir la pièce Joséphine B (initialement prévue le 8 avril dernier) qui a été reportée au 4 juin.

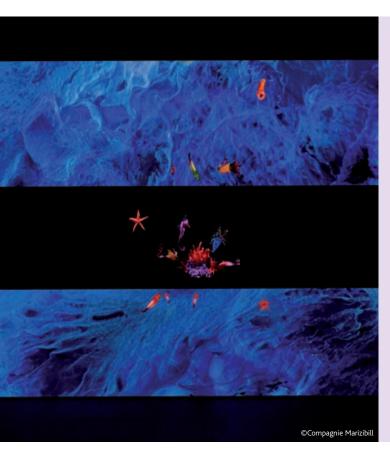
Écrite et mise en scène par Xavier Durringer avec Clarisse Caplan et Thomas Armand, cette comédie musicale raconte le destin hors norme de la star, depuis les rythmes endiablés du Charleston des années 20 aux combats menés contre toutes les formes de discriminations.

#### Samedi 4 juin à 20h30

À l'Agoreine - 63 bis, boulevard du Maréchal-Joffre Billetterie auprès du Service Culture et événementiel : 01 79 71 40 94 ou sur le site sortir.bourg-la-reine.fr



# UNE ODE À LA FRAGILE BEAUTÉ DU MONDE



### One

Le 14 mai prochain, la Ville, en partenariat avec le théâtre des Gémeaux, vous propose de découvrir le spectacle jeune public *One* (dès 4 ans), une ode à la fragile beauté du monde.

One dessine le poème visuel de la fragile beauté du monde et du jeu dangereux de l'homme avec la planète, comme un funambule sciant le fil de son équilibre. Car un écosystème est une architecture à la fois très cohérente et très fragile. En perturber l'harmonie, rompre son équilibre, c'est menacer et compromettre son fonctionnement. Et il en va de même pour un spectacle : un grain de sable peut suffire pour en briser la magie. Entre projections et animations, marionnettes et objets, les deux interprètes de la compagnie Marizibill, jouant avec leur propre spectacle comme les humains jouent avec la planète, vont devoir affronter les conséquences de demain. Mais peut-être pouvons-nous revenir à aujourd'hui... et changer l'histoire ?

Une pièce écrite et mise en scène par Cyrille Louge Avec Aurore Beck, Céline Romand et Francesca Testi

#### Samedi 14 mai à 14h et à 17h

À l'Agoreine - 63 bis, boulevard du Maréchal-Joffre Réservations sur le site www.lesgemeaux.com -Renseignements auprès du service Événementiel : 01 79 71 40 90

Fête de la nature

# L'EAU, UNE RESSOURCE VITALE!

Chaque année, au mois de mai, la Fête de la nature est l'occasion pour le public de s'interroger sur l'importance de la préservation de notre environnement, à travers diverses manifestations. La prochaine édition se déroulera du 18 au 22 mai. La Ville mettra l'accent sur l'importance de l'eau avec des temps forts qui entrent également en résonance avec la Journée européenne des mers et des océans. Au programme, samedi 21 mai, un spectacle de théâtre proposé par la compagnie Pile Poil : Les Rippetout au pays de l'or bleu et, dès le 14 mai, un jeu d'exploration numérique pour tester vos connaissances !

# UN SPECTACLE CITOYEN ENGAGÉ

Ressource essentielle à toute forme de vie sur Terre, l'eau constitue un enjeu majeur. Les Rippetout invitent petits et grands, au cours d'un extraordinaire voyage au pays de l'or bleu, à découvrir d'où vient la pluie, comment se forment les nuages, quel est le cycle de l'eau dans la nature et son parcours au cœur des villes. Entre rires et émotions, les comédiens interrogent notre rapport à la nature, à travers des dialogues interactifs et pétillants!

#### Samedi 21 mai à 16h

Dans la salle polyvalente de l'école République 18 boulevard Carnot Entrée libre – dès 4 ans.



# **UN PARCOURS VIRTUEL POUR DES ENJEUX RÉELS!**

Vous souhaitez découvrir les enjeux de la pollution liés à la présence du plastique dans les cours d'eau, les mers et les océans ? Laissez-vous tenter par le parcours numérique proposé par la Ville sur l'application Explorama. Vous pourrez mobiliser vos connaissances tout en (re)découvrant les initiatives menées par la municipalité pour lutter contre cette pollution. Plusieurs missions vous seront proposées qui vous conduiront en divers lieux de la commune pour trouver les réponses adéquates. Pour participer, il vous suffit de télécharger l'application Explorama sur IOS ou Androïd et de scanner le QR code ci-dessous, et ensuite... nous vous souhaitons une agréable balade!



Renseignements auprès du service Développement durable : 01 79 71 43 20

# FINALE DU TOURNOI E-SPORT

Du 3 au 17 avril dernier, les enfants du CE1 au CM2 des écoles République, Pierre Loti et Faïencerie ont participé à un tournoi de e-sport (jeux vidéo) organisé par section (CE1, CE2, CM1 et CM2). Les 8 meilleurs joueurs, qualifiés dans chaque section, s'affronteront lors de la finale qui aura lieu le 15 mai prochain aux Colonnes et à laquelle tous les Réginaburgiens sont invités à assister. Les 3 premiers joueurs de chaque section se verront récompensés d'un lot. Le public pourra également profiter de l'aire de jeu interactive et de la console de jeux qui sera en accès libre. Venez suivre cette compétition et soutenir les jeunes joueurs !

Dimanche 15 mai à 13h

Aux Colonnes - 51, boulevard du Maréchal Joffre

Entrée libre - Renseignements auprès du service Jeunesse et sport : 01 79 71 42 40



# **COMME SUR**DES ROULETTES!

Ne manquez pas la prochaine Cyclo Rollers le 22 mai prochain. À vélos, en tricycles, rollers ou autres trottinettes, partez au départ de la place Condorcet pour une belle balade d'environ une heure dans les rues de Bourg-la-Reine. Et n'oubliez pas : le port du casque est obligatoire pour les moins de 12 ans !

#### Dimanche 22 mai

Départ à 11h, place Condorcet

Sous réserve des conditions météorologiques

Renseignements auprès du service Jeunesse et sports : 01 79 71 42 40

**COURSE À PIED** 

# **PRÉPAREZ-VOUS** POUR LA NOCTUREINE!

Après deux années d'absence en raison de la crise sanitaire, la Noctureine, le rendez-vous phare des coureurs réginaburiens, est de retour vendredi 10 juin. À petites ou grandes foulées, en famille ou entre amis, venez participer à cet événement sportif et convivial dont le départ sera donné au stade municipal (rue Charpentier) à partir de 17h.

# **Trois parcours pour tous**

Organisée par la Ville, avec le soutien du Département des Hauts-de-Seine, la Noctureine a décidé de faire peau neuve pour sa  $44^{\text{ème}}$  édition. Elle se décline en trois parcours :

- une course en famille (1,2 km) conçue pour tous les âges à partir de 6 ans. Départ à 20h / Gratuite ;
- un 5 km ouvert aux personnes nées avant le 31 décembre 2008. Départ à 20h30 / Tarif : 5 € ;
- un 10 km dédié aux personnes nées avant le 31 décembre 2006.
   Départ à 20h35 / Tarif: 9 €;

À la fin du parcours, les participants de la course en famille recevront une médaille et ceux du 5 km et du 10 km se verront remettre le tee-shirt de la Noctureine. Pour chaque catégorie d'âge, les trois premiers coureurs du 10km à franchir la ligne d'arrivée seront distingués.

Entre 17h et 22h, différentes animations (ostéopathie, structure gonflable pour les enfants) seront proposées sur le stade Charpentier.

#### Les inscriptions sont ouvertes!

Les inscriptions pour le 5 km et le 10 km se font uniquement en ligne sur



le site https://la-noctureine.adeorun.com, jusqu'au vendredi 10 juin à 17h. La course des familles ne requiert quant à elle pas d'inscription préalable.

Pour participer au 5 km et au 10 km, un certificat médical valide contenant la mention « course à pied en compétition » (ou une licence d'athlétisme en compétition) est exigé.

Les dossards sont à retirer du 1er au 9 juin au service Enfance (6 boulevard Carnot) ou le vendredi 10 juin à partir de 17h au stand « retrait des dossards » du Stade municipal, sur présentation d'un justificatif d'identité.

#### Vendredi 10 juin à partir de 17h

Au stade municipal - 16, rue Charpentier

Renseignements auprès du service Jeunesse et Sport : 01 79 71 42 40

# RÉPARER SON VÉLO ET ROULER SANS PEUR, C'EST POSSIBLE!

Avec le retour des beaux jours, le mois de mai se prête parfaitement à la pratique du vélo. Toutefois, certaines personnes appréhendent l'usage de la bicyclette en ville ou ne disposent tout simplement pas d'un équipement opérationnel. Très engagées dans la promotion de la mobilité douce, la Ville et le collectif Bourg-la-Reine à vélo proposent un atelier de co-réparation de vélos ainsi qu'une formation de remise en selle destinée aux adultes, samedi 14 mai, sur la contre-allée Condorcet, dès 10h.

# De 10h à 12h30

# **Une formation pour (re)prendre confiance**

Le manque de pratique, la méconnaissance des règles de sécurité ou la peur de se confronter à d'autres usagers (automobilistes, motards...) peuvent être autant de freins à la pratique du vélo. « Ces craintes n'ont rien de rédhibitoire », explique Tristan Legendre, conseiller municipal délégué à la Ville cyclable. « La formation remise en selle proposée par la Ville et dispensée par l'association VeloÎledeFrance peut rapidement en venir à bout. Elle rentre dans le cadre de l'Appel à projet Avélo 2, projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME ».

Cette formation se déroulera de 10h à 12h30 au départ de la contreallée Condorcet (rdv sur place à 9h45). Grâce à des formateurs brevetés, vous (ré)apprendrez les techniques de passages de vitesses, règles du code de la route appliquées aux cyclistes... En complément, une balade de 8 km de L'Haÿ-les-Roses au parc de Sceaux, vous permettra de vous familiariser avec la conduite en ville tout en goûtant au plaisir d'une promenade au grand air.

La formation est réservée aux 15 premiers inscrits à **developpement. durable@bourg-la-reine.fr**, avant le 12 mai. Indiquez vos nom, prénom, téléphone et précisez si vous disposez d'un vélo. Dans le cas contraire, la Ville vous en fournira un pour l'occasion.

# Toute la journée

# Un atelier pour rendre votre vélo comme neuf!

Pour rouler en toute sécurité, il est aussi indispensable d'avoir un vélo en bon état. **De 10h à 16h30**, Bourg-la-Reine à vélo organise **un atelier de co-réparation de vélos** dans la contre-allée Condorcet. Les bénévoles vous fourniront outils, astuces et conseils pour réparer votre deux-roues (démontage de pneu, réparation de chambre à air, de patins et câbles de frein...), dans la bonne humeur. Si la technique n'est pas votre fort, ne vous inquiétez pas : ils sauront vous aiguiller! À l'exception du changement des pièces d'usure, l'atelier est totalement gratuit.

En parallèle, **de 10h à 13h**, Cyclexpert proposera un **atelier de gravage** pour sécuriser votre bicyclette. L'opération étant financée à hauteur de 50 % par la Ville, le marquage ne coûtera que 10 €.

Enfin, à 15h, un atelier thématique dédié au réglage des dérailleurs sera animé par Bourg-la-Reine à vélo.

Et pour ceux qui souhaitent acheter un vélo, ne manquez pas la bourse aux vélos de Sceaux à vélo, dimanche 22 mai, dès 10h, dans le jardin de la Ménagerie, à Sceaux

Renseignements auprès du service Développement durable : 01 79 71 43 20





















# LA TÊTE DANS LES ÉTOILES!

Tous les ans, plusieurs classes de Bourg-la-Reine partent avec leurs enseignants durant une semaine pour découvrir un autre environnement dans le cadre des « classes découverte ». Établi par l'enseignant et validé par l'Inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription, ce séjour est pris en charge financièrement par la Ville et les familles (en fonction de leur quotient familial).

Du 11 au 15 avril dernier, une classe de CM2 et une classe de CM1/CM2 de l'école République se sont ainsi rendus aux Biards dans la Manche. Les enfants ont pu profiter de 4 ateliers sur le thème de l'astronomie et de

quatre autres sur celui de la nature et de la découverte de l'écosystème. Au total, 11 classes (élémentaire et maternelle) partiront en « classes découverte » cette année :

- à Saint Laurent sur Mer dans le Calvados pour 2 classes de CM2 de l'école Pierre Loti,
- à Bérou la Mulotière dans l'Eure-et-Loir pour 3 classes de CE2 de l'école La Faïencerie,
- et à Mont St Sulpice dans l'Yonne pour 4 classes de grande section de l'école maternelle La Faïencerie.

17-30 ans

# LA COURSE AUX JOBS D'ÉTÉ EST LANCÉE!



L'été approche, tu as entre 17 et 30 ans et tu cherches un job d'été? Le Pôle Info Jeunes (PIJ) de Bourg-la-Reine peut t'accompagner dans ta recherche. Le PIJ te met en relation avec les entreprises de la ville qui recrutent. Il te propose également des ateliers d'aide à la création de cv, lettre de motivation et simulation d'entretien, tous les samedis de 10h à 12h sans rendez-vous.

Pôle Info Jeunes (PIJ) Espace Joséphine Baker (1er étage) 11, rue des Rosiers 01 79 71 40 75 - infosjeunes@bourg-la-reine.fr

# LE PASS+, LA CARTE JEUNES MULTI-SERVICES

Le Départements des Hauts-de-Seine propose le Pass+ à tous les jeunes domiciliés ou scolarisés sur le territoire départemental, de l'entrée en 6° jusqu'à leur majorité, ainsi qu'aux 11-18 ans domiciliés ou scolarisés dans les Hauts-de-Seine accueillis dans des établissements spécialisés (IME, IMPRO...). Gratuite, cette carte est valable pendant toute la scolarité du jeune et offre de multiples avantages :

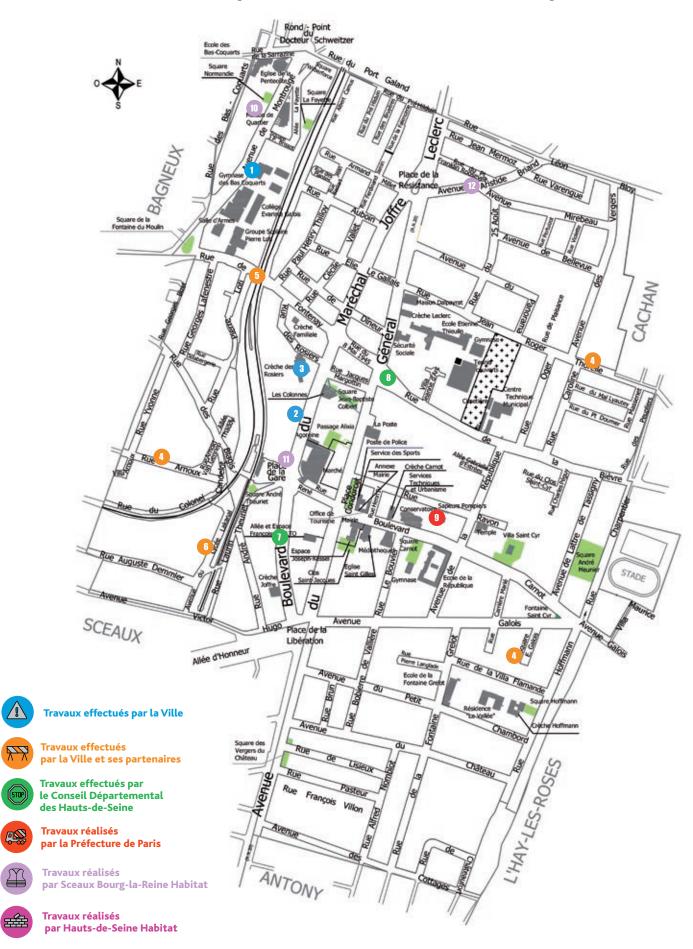
- une aide financière pour les activités extrascolaires, culturelles et sportives de 80€ (pour les non-boursiers) ou de 100€ (pour les boursiers),
- une aide au financement de la carte de transport scolaire Imagine R,
- un accès à la restauration scolaire dans les collèges publics du département,
- un service gratuit de soutien scolaire en ligne,
- des bons plans pour les jeunes et leurs familles (invitations, réductions pour des matchs, concerts, etc.).

Besoin d'un renseignement ? Le Pôle Info Jeunes (PIJ) vous accompagne et vous informe sur le fonctionnement de ce dispositif

Espace Joséphine Baker (1er étage) - 11, rue des Rosiers 01 79 71 40 75 - infosjeunes@bourg-la-reine.fr



# CES TRAVAUX QUI AMÉLIORENT NOTRE QUOTIDIEN





Le 21 avril dernier, la nouvelle RD 920 a été inaugurée en présence de Philippe Caron, Directeur de la Direction des Mobilités du Département des Hauts-de-Seine, Georges Siffredi, président du Département des Hauts-de-Seine, Patrick Donath, Maire de Bourg-la-Reine et Philippe Laurent, Maire de Sceaux.

1 Complexe sportif des Bas-Coquarts: travaux du nouveau complexe sportif de haut-niveau (jusqu'en septembre 2023). L'ancienne salle d'armes est démolie. Les travaux de VRD sont en cours. Les fondations semi-profondes, type puits, du nouveau bâtiment ont démarré.

2 66, boulevard du Maréchal Joffre : réaménagement des locaux pour accueillir, à l'été 2022, la Croix-Rouge et la Banque alimentaire.

3 Crèche des Rosiers : remise en peinture de certains locaux.

**Sur l'ensemble du territoire de la ville :** campagne de nids de poule et de marquage.

4 Rue Arnoux, rue Jean-Roger Thorelle, square Évariste Galois : enfouissement des réseaux aériens et réhabilitation du réseau d'éclairage public.

1 Rue de Fontenay: création par la RATP d'un poste de signalisation dans ses locaux sous le pont.

**6** Avenue du lycée Lakanal : création par la RATP d'un centre d'appareillage, localisé aux abords des quais de la branche de Saint-Rémy en direction de Paris.

Doulevard du Maréchal Joffre (entre la place de la Gare et la place de la Libération): phase finale des travaux d'aménagement, pose du mobilier urbain, mise en place de la signalétique, mise en route des carrefour à feux.

8 Rue du 8 mai 1945 / rue de la Bièvre : travaux d'aménagement jusqu'au 1er trimestre 2023.

**19 Rue Ravon :** démolition du bâtiment de la caserne des pompiers côté Ravon terminée. Démarrage des travaux de fondations par pieux. Les travaux devraient être achevés au 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

10 Résidence Normandie : remplacement des trois ascenseurs des escaliers 10-11-12 et remplacement des équipements sanitaires du 1 7 bis, avenue de Montrouge.

(1) 68, boulevard du Maréchal Joffre : la résidence étudiante (80 logements) est en service et tous les logements sociaux sont loués. Quelques éléments de parement des façades doivent être posés d'ici début juin.

12) 11, avenue Aristide Briand: poursuite des travaux de rénovation de la chaufferie collective gaz et campagne des travaux de mise en conformité des installations électriques.

# Espaces verts de la Ville

- > Avenue du Général Leclerc : taille et désherbage de tous les rosiers situés sur le terre-plein de l'entrée de la ville jusqu'à la place de la Libération.
- > Place de la Libération : de nouveaux pots de couleurs ont été disposés en périphérie de la place et des arbustes ont été plantés.
- > Clos Saint-Jacques : rénovation, mise en peinture et plantation de plantes grimpantes autour de la pergola.
- > Place de la Résistance : création d'un gazon fleuri et plantation d'une fougère arborescente sur le terre-plein.













5, RUE PIERRE VERMIER - 92160 ANTONY

Lundi au vendredi : 8h - 18h / Samedi dépannage : 8h - 12h

**QUAND L'HISTOIRE DE LA GUYANE** 

# ÉCLAIRE CELLE DU CONTINENT

« C'est le hasard » qui a mis sur la route de l'historien André Bendjebbar, en 1989, Gaston Monnerville, premier et unique président noir du Sénat de 1947 à 1968. André, alors producteur chez France Culture, prépare un sujet sur l'Abbé Grégoire et Gaston Monnerville est un des spécialistes de cette figure emblématique de la Révolution française. S'il obtient la matière pour réaliser son émission, le Réginaburgien se passionne pour son interlocuteur : « J'ai lu et étudié tous les écrits de ce petit-fils d'esclave, né à Cayenne, boursier devenu brillant avocat, avant de devenir un homme politique de conviction au destin hors du commun », explique-t-il. « Nous lui devons la fin de la transportation des criminels au bagne de Cayenne en 1938 et, avec Aimé Césaire, la départementalisation des quatre plus vieilles colonies françaises en 1946 ». Président du Conseil de la République en 1958, Gaston Monnerville favorise le retour de Charles de Gaulle à la tête de l'État mais s'oppose au référendum de 1962 sur l'élection du Président de la République au suffrage universel direct. Une figure politique souvent méconnue que l'historien André Bendjebbar met à l'honneur dans son documentaire Gaston Monnerville, un homme caricaturé, co-réalisé avec Lionel Boisseau, et diffusé sur France 3 en janvier 2022.

Membre du bureau de l'Association française de l'histoire de la justice, officier des Palmes académiques et lauréat de l'Académie française en 1984, le sexagénaire foisonne de projets: le tournage imminent du documentaire Justices en Guyane et la parution en octobre de son livre Bagnard héroïque, Armand Spielers, « véritable Ulysse du bagne » qui sera publié au Cherche Midi éditeur à l'automne. L'homme qui a voulu faire de l'Histoire son métier dès la classe de 3° continue à vouloir « comprendre le pourquoi des oppositions, de ces passions qui nous aveuglent pour nous éclairer nous-mêmes ». Féru de peinture, André en émaille l'ensemble de son travail, manuels scolaires compris, pour faire de cet art majeur une autre porte d'entrée dans l'Histoire.

Le documentaire *Gaston Monnerville*, *un homme caricaturé* est disponible en replay sur francetelevision.fr

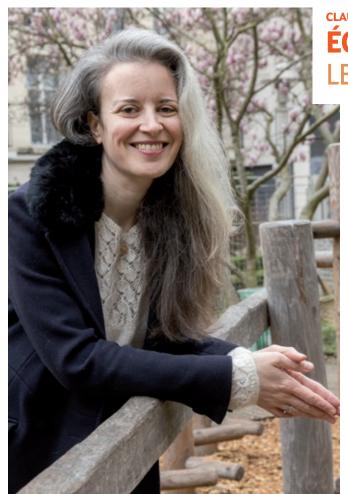


**CLAUDIE VAUCOURT** 

# **ÉCRIRE ENSEMBLE** LE LIVRE DE VOTRE VIE

Après des études de philosophie et de lettres modernes et un passage en ressources humaines en entreprise, Claudie Vaucourt décide de faire de sa passion, l'écriture, son activité principale. Dès 2011, elle s'installe comme écrivain public à Paris pour accompagner des particuliers et des entreprises dans des travaux d'écriture de toute nature : rédaction, correction de manuscrits, accompagnement éditorial, etc. Un métier riche par la diversité de ses rencontres. « Je me sentais utile en l'exerçant », précise-t-elle. Puis, en 2018, elle laisse enfin émerger la petite voix intérieure qui lui parle depuis des années : écrire à quatre mains des histoires de vie. Elle se forme donc à l'écriture biographique auprès de l'Académie des écrivains publics de France. C'est aussi cette année-là qu'elle s'installe à Bourg-la-Reine dont elle apprécie la vie associative – elle est membre de Bourg-la-Reine en Transition. Depuis 2019, la réginaburgienne a lancé les Éditions du Mnémographe afin d'accompagner toute personne qui souhaite transmettre son histoire personnelle à son entourage à travers un livre. Pour son premier projet, Claudie est la plume de Serge Trigano, ancien président du Club Méditerranée et cofondateur des hôtels Mama Shelter. Le livre Trigano loves you est paru aux éditions Albin Michel en octobre 2020. Une expérience inspirante que la biographe serait heureuse de poursuivre avec votre histoire, « car chaque vie est unique et mérite d'être transmise ». « Les souvenirs sont là, nos échanges leur permettent d'émerger. Nous cheminons ensemble et ma plume se fait l'écho de ce que vous exprimez.»

Pour en savoir plus : www.editionsdumnemographe.fr
Pour contacter Claudie Vaucourt : mabiographie@mnemographe.fr





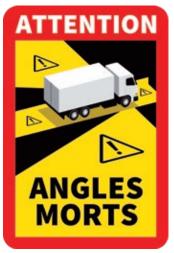
# LA DISCO-SOUPE EST DE RETOUR!

Portée par l'association Bourg-la-Reine en Transition, suite au premier Budget participatif de la Ville, la disco-soupe est une action de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'idée est simple : récolter les fruits et légumes « déclassés » du marché ou des commerçants de Bourg-la-Reine, les trier, les nettoyer et les cuisiner avec tous les volontaires motivés ! Le tout, en musique et avec le sourire, car c'est en s'amusant que les messages passent le mieux ! À la fin de la matinée, les préparations sont consommées sur place et distribuées gratuitement !

La prochaine disco-soupe aura lieu le 7 mai sur la place Condorcet. Venez quand vous voulez entre 7h et 13h pour participer à la préparation des mets ou juste pour les consommer ! Pour ceux et celles qui souhaitent participer aux préparatifs en amont et le jour J, contactez l'association : blrentransition@gmail.com. Pour que le projet perdure, on a besoin de vous !

Samedi 7 mai de 7h à 13h, place Condorcet BLR en transition: blrentransition@gmail.com



# **ANGLES MORTS: PRUDENCE!**

Chaque mois, le collectif BLR à Vélo vous livre une bonne pratique à adopter pour se déplacer en toute sécurité. Ce mois-ci, on parle gros véhicules et angles morts.

Faire du vélo c'est bon pour la santé, à condition de se méfier de certains obstacles. Et parmi ceux-ci, les angles morts des camions.

Les accidents vélos/poids lourds sont assez rares mais leur issue est trop souvent grave pour le cycliste. La cause principale sont les angles morts qui empêchent le conducteur de voir une partie importante de la chaussée autour de son véhicule. Voici donc quelques conseils si vous vous trouvez à proximité d'un camion ou d'un bus :

- ➤ gardez le contact visuel : si vous ne voyez pas le conducteur dans le rétroviseur ou à travers la vitre, il ne vous voit pas non plus !
- ➤ ne traversez jamais juste devant le véhicule.
- ➤ ne vous arrêtez jamais sous les rétroviseurs, même sur la piste cyclable : gardez vos distances !
- ➤ quand un camion ou un bus manœuvre ou change de direction, ne le dépassez jamais, ni par la gauche ni par la droite. Quand un poids lourd tourne à droite par exemple, il a besoin de beaucoup d'espace, l'avant du

véhicule se déporte vers la gauche pour tourner mais l'arrière passe au ras du trottoir. Un cycliste, sur une bande cyclable ou une piste longeant la chaussée, bien que prioritaire par rapport au véhicule qui tourne, se situe dans l'angle mort du camion et risque d'être happé.

Au delà de la vigilance individuelle, les associations de vélo (coucou c'est nous!) se mobilisent pour trouver des solutions collectives. Parmi elles, équiper les camions de radars d'angles morts, d'écrans de contrôle en cabine et de cabines surbaissées, construire des carrefours bien pensés ou utiliser des véhicules de petit gabarit en ville!

# Pour en savoir plus:

- > Le site de la Fédération des Utilisateurs de la Bicyclette (FUB): https://www.fub.fr/sites/fub/files/fub/Boutique/velos\_bus\_camions\_2014\_web.pdf
- > Une vidéo édifiante de la sécurité routière : https://www.youtube.com/watch?v=PGOJJ8Or0Fk

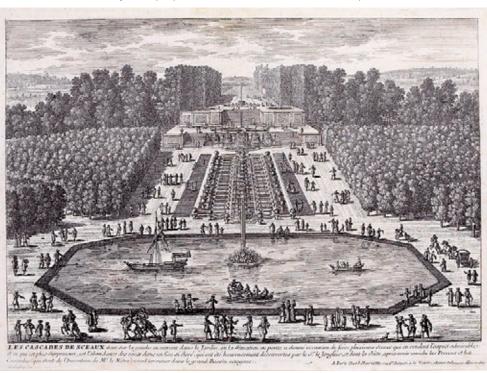
# LA FÉERIE DE L'EAU AU PARC DE SCEAUX

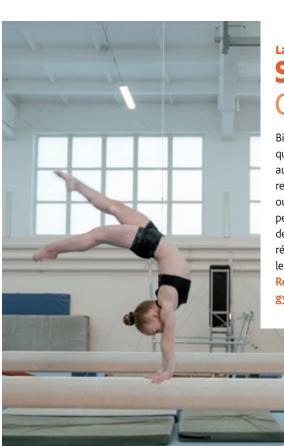
L'eau constitue l'un des éléments essentiels des jardins classiques tracés par André Le Nôtre au XVIIe siècle. Elle se présente sous différentes formes et anime les plus beaux ouvrages ornementaux : miroirs d'eau, canaux, rigoles, cascades, bassins, fontaines... À Sceaux, à l'époque de Colbert, elle jaillissait de manière spectaculaire au centre du bassin de l'Octogone, mettait en action les cascades et s'écoulait paisiblement dans l'allée d'eau qui agrémentait autrefois l'un des nombreux bosquets. Mener l'eau en abondance jusqu'au jardin était par conséquent une question centrale. Louis XIV avait employé les grands moyens en ordonnant la construction d'une machine hydraulique puisant l'eau dans la Seine! À Sceaux, point de fleuve ou de rivière

à proximité, mais des sources sur les hauteurs voisines, qui furent captées et réunies dans plusieurs réservoirs que l'on aménagea à l'extérieur et à l'intérieur du parc. On pouvait ainsi faire jouer les eaux pour le plaisir du maître des lieux et de ses hôtes. Mais comment tout cela fonctionnait-il? Que sait-on de l'ancien réseau hydraulique? Comment l'eau se développait-elle dans les différents bosquets? En quoi peut-on parler de « féérie » ? David Beaurain, docteur en histoire de l'art et chargé d'étude et de recherche au musée du Domaine départemental de Sceaux, vous l'expliquera lors de la prochaine Conférence de Bourg-la-Reine.

Mardi 17 mai à 20h30 à l'Auditorium du Conservatoire 11/13, boulevard Carnot Entrée libre

Renseignements: 01 79 71 40 90





La gymnastique acrobatique

# SPORT DE COMPÉTITION OU DE LOISIRS ?

Bien souvent, l'évocation de la gymnastique acrobatique nous fait penser à cette discipline que l'on voit aux Jeux Olympiques avec de jeunes athlètes aux tenues à paillettes évoluant aux agrès ou au sol. Pourtant, c'est aussi un art du déplacement, particulièrement reconnaissable chez les performers de Parkour, dans les cascades des super-héros au cinéma ou encore parmi les concurrents des Ninja-Warrior et consorts. Cette discipline séculaire permet de développer sens de l'équilibre, force et souplesse pour être capable de réaliser des prouesses en toute sécurité. Le Club de gymnastique acrobatique de Bourg-la-Reine se réjouit d'accueillir vos enfants à partir de l'âge de 6 ans ainsi que vos ados, pour les initier, les entraîner ou encore les perfectionner.

Retrouvez toutes les informations sur le site de l'ASBR : https://www.asbr92.fr/gym-acrobatique

# L'ASBR DÉMÉNAGE!

Le siège de l'ASBR déménage de la place Condorcet au Passage du marché. L'association aura le plaisir de vous accueillir du lundi au vendredi en face des entrées du marché dans la cour où s'installent les commerçants ambulants

Vous pouvez également retrouver le Club Omnisports, ses 23 sections et ses 29 sports sur son site internet : http://www.asbr92.fr/

# LES RENDEZ-VOUS DE L'OFFICE DE TOURISME



# **VIDE-**COFFRES À JOUETS

# Dimanche 22 mai

Vous souhaitez passer une journée sympathique en famille ? Pourquoi ne pas tenir un stand ou simplement chiner et vous promener à l'occasion du vide-coffres à jouets organisé le 22 mai prochain ? Pour cela, c'est très simple : inscrivez-vous à l'Office de tourisme, muni(e) de votre pièce d'identité. Le tarif est fixé à 13€ les 2 mètres linéaires. Jouets, livres, jeux, DVD pour enfants, mais aussi articles de puériculture et vêtements d'enfants jusqu'à 16 ans... Chacun(e) trouvera son bonheur !

Rendez-vous dans le passage du marché de 8h30 à 18h.

# **ERRATUM**

# **SORTIE CULTURELLE** AU PANTHÉON



# Jeudi 2 juin / Samedi 11 juin

Une erreur de date s'est glissée dans le *BLR Magazine* d'avril (n° 469) : la sortie au Panthéon aura lieu le jeudi 2 juin et /ou le samedi 11 juin (et non le samedi 11 avril), selon le nombre d'inscrits à chacune de ces visites. Lors de cette visite guidée, vous découvrirez l'histoire de ce monument exceptionnel mais surtout celle de ses « hôtes » illustres, comme l'écrivain Maurice Genevoix — Bourg-la-Reine s'est associée à l'hommage national qui lui a été rendu en novembre 2020 — ou encore Joséphine Baker, artiste aux multiples facettes que la Ville met à l'honneur dans le cadre de sa programmation « Le Printemps Joséphine Baker » (voir article p.24).

# **FRANCE ALZHEIMER 92**

Vous accompagnez au quotidien une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ? L'association France Alzheimer 92 apporte écoute et soutien lors de :

> sa permanence le 3º lundi du mois à l'Espace Françoise Dolto (116, avenue du Général Leclerc).

Sur rendez-vous au 01 46 63 11 38.

- > ses groupes de parole des aidants familiaux à :
- Fontenay-aux-Roses : samedi 14 mai à 10h, Château Sainte Barbe, Vie Associative (2° étage - salle 14),
- Antony: vendredi 20 mai à 14h à l'espace Henri Lasson (Place du Marché),
- Sceaux : vendredi 20 mai à 10h à l'ancienne mairie (68, rue Houdan, salle 2),
- et samedi 21 mai aux « Garages » (20, rue des Imbergères, salle 4).

Renseignements: 06 09 17 76 06 ou 01 47 02 79 38 FA92.sud@orange.fr



# **TOUT UN PROGRAMME** AU CAEL!



# Formation générale au BAFA Citoyen

Le CAEL, en tant que Maison des Jeunes et de la Culture et Centre Social, s'inscrit dans le domaine de l'animation et dans un mouvement d'éducation populaire. La formation citoyenne et l'insertion professionnelle font partie de ses engagements. Depuis plusieurs années, l'association soutient les jeunes dans leur démarche de formation en proposant un BAFA citoyen. En tant qu'association d'éducation populaire, le CAEL accompagne les stagiaires sur l'ensemble de la formation, leur apporte une aide financière et leur propose de s'investir dans l'association en signant un contrat d'engagement. Les stagiaires agiront ensuite en tant que bénévoles pendant quelques heures lors d'événements ou de temps d'animation spécifiques (festivals, squares d'été, bals...).

Du 1er au 8 mai de 9h à 18h au CAEL Tarif selon le quotient familial Renseignements : Charlotte Bachy Robinne 01 46 63 85 27 - charlotte.bachy@caelmjc.com www.caelmjc.com

# Les balades de santé

Tout au long de l'année, venez partager un temps de détente et d'activités physiques. Les balades sont adaptées au rythme de chacun, alternant marche, relaxation, exercices de respiration et de renforcement musculaire. Les mardis de 11h à 12h30

Balade et équilibre sénior : mardi 10 mai Activités Physiques et marche active : mardi 31 mai

Renseignements à l'accueil du CAEL - 11 rue des Rosiers 01 46 63 76 96 - accueil@caelmjc.com

# Résidence d'artistes

# > Du 11 au 15 mai : O'Soul

Compagnie de danse de Samtwo, animatrice de l'atelier danse Moderne Jazz du lundi à 21h, O'Soul est une entité composée d'individualités aussi différentes que puissantes, aux danses diverses et variées. Danseuses qui poussent l'affirmation de soi...

# > Du 16 au 20 mai : Goliath contre Warning

Quand est-ce que ça commence ? On ne sait pas. En tout cas eux, Warning et Goliath ne le savent pas ou pas vraiment. Ils font des trucs avec des machins qui leur passent sous la main, petit à petit ça prend forme. Puis Gordon et Gordon apparaissent. Ils ne sont pas policiers. Ils sont Flics... Le CAEL accueille Bernard et Beauvoir pour la création de leur duo quelque peu déconcertant.

# **Uké Party**

Sortez vos chemises hawaïennes et rejoignez-nous pour notre troisième « uké party » ! Le 22 mai, le ukulélé, ce petit instrument sympathique et convivial qui vient des îles Hawaii et de Tahiti sera à l'honneur durant toute une journée au CAEL.

Vous pourrez ainsi découvrir les élèves du cours d'ukulélé du CAEL animés par Tonton Rémy, mais aussi d'autres musiciens, parmi ses amis, sont attendus pour participer à cette journée.

Au programme : concert, chansons, danses, rire et partage... Ce moment sera l'occasion de vous présenter les différentes facettes du ukulélé. Une scène ouverte sera proposée aux musiciens les plus confirmés qui feront découvrir les différents styles de jeux de cet instrument plein de surprises. Le concept de ce festival est : l'auberge espagnole! Il vous suffit simplement de nous rejoindre à partir de 11h avec un plat à partager (sucré ou salé) et avec pourquoi pas votre ukulélé pour vous joindre à la fête. Venez nombreux!

Dimanche 22 mai à partir de 11h Au CAEL – Espace Joséphine Baker - 11 rue des Rosiers Tout public

Ouverture des réservations : dimanche 8 mai Tarif : un plat à partager



# LES AUTRES RENDEZ-VOUS DU CAEL

> Stage de danse orientale le 15 mai de 15h à 18h.

> Cuisine et Partage le 19 mai de 10h à 14h.



# **PARTICULIERS ENTREPRISES**

# **DÉMÉNAGEMENT**

France • International Groupages • Garde-meubles

gb12-demenagement.com

157 av. du Gal Leclerc à Bourg-la-Reine

· 32/34 av. Raymond Aron à Antony

01 46 61 08 51



1 av. des vergers 92340 Bourg-la-Reine

01 46 65 84 74 06 25 17 82 72

www.dessymoulie-chauffage.fr dec92@hotmail.fr dessymoulie@orange.fr

Installation sanitaire et chauffage Dépannage plomberie Douche accès mobilité réduite

Thermostat d'ambiance

Ramonage conduit cheminée

**VENDRE • ACHETER • LOUER • GÉRER** 

Faites confiance à notre agence

Efficacité, clarté, convivialité



81 boulevard du Maréchal Joffre 92340 Bourg-la-Reine

01 41 13 98 00

laforet.com















Faites le plein de produits frais et de qualité



50-56 BOULEVARD MARECHAL JOFFRE · 92340 BOURG-LA-REINE · 01 46 65 56 46 DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 21H ET LE DIMANCHE DE 9H À 12H30









RÉGIE PUBLICITAIRE DU MAGAZINE DE BOURG-LA-REINE



Commerçants, artisans ou entrepreneurs, vous souhaitez faire connaître votre activité ?

# BOURG-LA-REINE, L'AVENIR AVEC VOUS DEMAIN SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI

C'est un événement d'une grande ampleur qui a eu lieu le mercredi 13 avril dernier en salle du Conseil municipal au sein de l'Hôtel de Ville. En séance, le Conseil Municipal a approuvé le lancement du projet de l'écoquartier Faïencerie.

La Faïencerie, c'est un nouvel écoquartier qui verra le jour en 2025 avec un groupe scolaire du XXI<sup>e</sup> siècle remplaçant les locaux vétustes actuels. La Faïencerie, c'est un parc de près d'un hectare pour replacer la nature au cœur de la ville. La Faïencerie, ce sont des logements de qualité avec des commerces de proximité en pied d'immeuble. C'est l'aboutissement d'un long et contraignant processus, celui de la deuxième édition du concours Inventons la Métropole du Grand Paris. Ce processus nous aura donné à tous accès aux meilleurs candidats en termes d'innovation, de développement durable et d'aménagement urbain.

Vous l'aurez compris, la Faïencerie, c'est l'avenir de la Ville. Un avenir que vous avez choisi lors des élections municipales de 2020 et que vous avez, globalement plébiscité lorsqu'il a été abordé avec vous durant 3 ans de concertation avec réunions publiques, ateliers de travail et comité de suivi des usagers. Alors aujourd'hui, nous sommes fiers de mettre sur les rails un projet qui a fortement mobilisé la municipalité (élus et agents) depuis 2019. Ainsi, en 2025, la ville sera plus belle et elle continuera sa transformation pour l'avenir et les générations futures.

Le 13 avril dernier, le Conseil municipal a également voté le budget prévisionnel de l'année 2022. Celui-ci, fidèle à nos valeurs, trace la ligne d'une Ville ambitieuse et innovante.

Dans ce sens, et pour toujours développer la qualité de vie à Bourg-la-Reine, la majorité municipale a fait le choix d'augmenter la taxe foncière de 24,42 % à

28,33 %. Cette augmentation reste inférieure à la diminution simultanée et plus forte de la taxe d'habitation. Il n'y aura donc pas d'augmentation de la contribution globale des habitants hors quelques rares exceptions. Cette contribution traduit un double objectif : d'une part, comme évoqué, le maintien des services existants et le développement des nouveaux services attendus par la population, à l'image du succès de la Maison France Service porté par la Ville. D'autre part, la Ville se prémunit d'un contexte toujours plus difficile pour les collectivités territoriales (incertitude sur la dotation globale de fonctionnement, hausse des matières premières, etc.).

Ce budget est un budget d'avenir, en prévision d'investissements pour le futur. Ce futur, nous le souhaitons plus beau encore que n'est le présent. Ce futur à Bourg-la-Reine, c'est la transformation de la place Condorcet en une place du village, une place de vie. Ce futur à Bourg-la-Reine, c'est l'ouverture d'un guichet unique à l'Hôtel de Ville pour l'ensemble de vos démarches territoriales. Ce futur à Bourg-la-Reine, c'est la création d'une maison de santé innovante, s'appuyant sur les nouvelles technologies, pour répondre au mieux à l'offre de soins sur la ville, au moment où le désert médical nous menace.

Vous pouvez compter sur nous pour relever les défis du siècle, notamment sur l'environnement, la santé ou la sécurité. Vous pouvez compter sur nous pour mener les transformations nécessaires tout en préservant ce qui fait de Bourgla-Reine, Bourg-la-Reine.

Alors que le printemps arrive enfin, l'avenir est radieux à Bourg-la-Reine.

Pour la majorité, Patrick Donath

#### **OPPOSITION**

# LA VILLE EN PARTAGE

# OÙ L'ON REPARLE DE POLITIQUE ...

L'actualité d'avril a été celle des élections présidentielles, et plus localement celle du vote du budget et des subventions aux associations, éléments importants de la vie politique municipale. La poussée de l'extrême droite s'est aussi fait sentir à Bourg-la-Reine, y compris au conseil municipal où M. le Maire a démis de ses fonctions de représentant de la mairie (auprès de l'office qui gère le logement social) un de ses colistiers, faisant mine de découvrir son engagement de délégué de Reconquète! ... bien connu de la majorité d'après l'intéressé.

Les associations de notre ville jouent un rôle fondamental, en créant du lien, animant la ville, œuvrant pour la solidarité ... Une des plus importantes, l'ASAD, déjà en grande difficulté du fait d'anciennes malversations, voit sa situation aggravée par le Conseil départemental 92 (département excédentaire de 540 M d' ) qui refuse de lui reverser l'argent destiné à couvrir des hausses de salaire obligatoires (Ségur de la santé) qui grèvent son budget. Et malgré notre demande, M. le maire refuse, sans explication, de faire pression sur le CD92 pour obtenir ce qui est dû à l'ASAD. L'ASBR (plus grande association de la ville, présidée par un conseiller municipal en fonction) est en passe de perdre la section football, la plus importante en nombre de membres, notamment en féminin, et qu'elle en est à son 3ème trésorier en un an ... Une fois encore, la majorité ne présente pas aux élus et aux citoyens les vraies questions, et gère en vase clos.

Nous avions proposé de créer une maison des associations, pour qu'elles disposent d'un espace permanent, se connaissent et s'entraident. Les futurs grands chantiers (Faïencerie, la pointe sud de la gare ...) n'intègrent pas ce besoin. En parallèle, la disponibilité des salles de réunion se réduit de plus en plus : plus rien à Kessel, plus de salle du marché, moins de salles au cours Florian ... Ces salles sont pourtant indispensables pour les associations.

Quelle est la politique culturelle de la ville, sa politique sportive, solidaire ? Quelle est la situation effective des associations subventionnées ? Quelles exigences mais aussi quels moyens la ville entend-elle donner aux associations ?

C.Bonazzi, M.Broutin, M.Cœur-Joly, A.Del, P.A.Hauseux, F.Maurice Mail: elus@blr-lavilleenpartage.org. Page fb @laVilleenpartage

# SE RASSEMBLER POUR BOURG-LA-REINE LA PASSIVITÉ DES CITOYENS VAUT ADHÉSION

La majorité a voté lors du dernier conseil municipal, l'approbation du lancement d'une procédure de conception-réalisation, avec détermination des modalités pratiques organisationnelles, pour la construction d'un super-équipement scolaire et sportif ainsi que l'aménagement d'un parc dans l'EcoQuartier Faïencerie. Le côté écologique du dit EcoQuartier restant encore à démontrer.

Elle aussi voté l'augmentation de 20% de la taxe foncière.

Le coût du quartier Faïencerie est estimé à 23,7 millions d'euros, chiffres non voté à ce jour et avec un peu d'expérience des coûts estimés et des coûts finaux pour les travaux à Bourg-la-Reine on peut prédire 30% de plus à minima soit 30 millions d'euros. Les 20% d'augmentation de la taxe.

Limite du nombre de caractère de mon droit d'expression. La suite : http://www.BLR2026.fr/ ou utilisez le QR code



Jean-Pierre LETTRON

# BOURG-LA-REINE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE LA PARTICIPATION DU 24 AVRIL

Ecrire un article sur les enjeux de la participation, une semaine avant le second tour de la Présidentielle, sachant qu'il ne sera lu qu'en mai, après les résultats, voilà bien une étrange démarche.

Le taux de participation des électeurs de JL Mélenchon et la répartition de leurs choix auront été déterminants. Ces paramètres diffèrent actuellement d'un sondage à un autre, et l'incertitude pèse.

Je connais certains de ces électeurs, jeunes ou de gauche, qui voulaient un débat de qualité entre les deux tours et qui sont déçus d'avoir échoué de peu derrière l'extrême-droite. La plupart vont voter pour Emmanuel Macron le 24 avril prochain. Sera-ce suffisant pour vaincre les amis de Poutine, d'Orban, de Trump, de Bolsonaro? Ceux qui frappent les antiracistes dans leurs meetings? Les fachos qui ont assassiné Federico Martin Aramburu?

Ce 24 avril, c'était mon anniversaire! J'espère que le candidat de la démocratie et de la liberté aura écarté les démagogues incompétents, et pour partie racistes, du Front National. C'est le seul cadeau d'anniversaire qui m'importe en écrivant ces lignes!

Jean Lacoin/conseiller municipal indépendant/ Mairie BlR 6 boulevard Carnot









Estimation gratuite de votre bien sous 48h





· d'aménagaments extérieurs

- de raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- de terrassement

Contactez : SPTP

248 Bis, rue Gabriel Péri 94230 CACHAN Tél. : 01 45 47 78 93

E-mail: contact@sptp-tp.fr





© 01 46 65 91 19

Terrassement

V.R.D.

Assainissement

LIVRAISONS À DOMICILE DU LUNDI AU SAMEDI INCLUS

# **HEURES D'OUVERTURE:**

du lundi au samedi : 8h30 à 20h00 dimanche : 9h00 à 13h00





79, rue de la Bièvre - 92340 Bourg-la-Reine

#### **BON À SAVOIR**

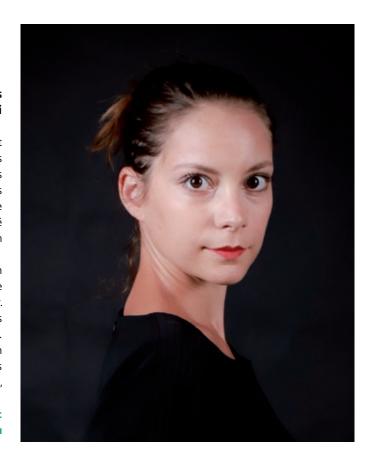
# **CHRONIQUE** JURIDIQUE

Ce mois-ci, Maître Clarisse Massaloux nous informe sur les logements énergivores qui ne pourront plus être loués d'ici quelques années.

Avec la loi Climat et résilience du 22 août 2022, le gouvernement souhaite supprimer les logements qualifiés de passoires énergétiques et cela non sans peine. En effet, selon le Service de la donnée et des études statistiques, la France compte plus de 4 millions de logements classés F ou G selon le diagnostic de performance énergétique. Cette interdiction vise à lutter contre l'inconfort de ces logements constitué par une surconsommation de chauffage pour compenser une déperdition de chaleur générée par une mauvaise isolation.

La mesure s'étale bien-sûr sur plusieurs années. Elle commence en 2022 : tous les bailleurs ont l'obligation d'afficher une fourchette de prix correspondant à la consommation énergétique du bien à louer. Elle se termine en 2028 quand les logements classés F seront interdits à la location pour ensuite ouvrir ce processus aux logements classés E. Enfin et surtout, différentes aides sont proposées aux citoyens afin de financer la rénovation globale ou partielle de leur habitation : les certificats d'économies d'énergie, Maprimerénov', l'éco prêt à taux zéro, ou encore la TVA à 5,5%.

Pour toute question juridique, des permanences gratuites ont lieu à la Maison France services sur rendez-vous à prendre au 01 79 71 40 70





# **COLLECTE** DE VOS VIEUX APPAREILS ÉLECTRIQUES

C'est le moment de sortir vos appareils électriques et électroniques des tiroirs, caves et greniers ! La Ville et Écosystème, avec le soutien du Territoire Vallée Sud - Grand Paris (VSGP), les collectent gratuitement, qu'ils soient à piles ou sur secteur, hors d'usage ou en état de marche. Ils seront réemployés ou recyclés, dans le strict respect des normes environnementales.

Rendez-vous samedi 4 juin de 10h à 14h, place Condorcet Calendrier des collectes disponible sur le site https://proximite. ecosystem.eco/

# **PERMANENCES**

# **Assistantes sociales**

Service des solidarités territoriales

11-13, avenue Gabriel Péri à Bagneux

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sans interruption

01 55 58 14 40

#### Architecte des Bâtiments de France

Un projet de construction, d'extension ou de rénovation ? Ana-Cristina Nitescu, architecte des bâtiments de France, assure une permanence mensuelle pour vous conseiller. Prochaines dates : mercredi 18 mai et jeudi 30 juin de 10h à 12h.

Rendez-vous à prendre au 01 79 71 43 30 ou par mail à urbanisme@bourg-la-reine.fr

# **VOS DEMARCHES**

#### **Maison France services**

Les agents de la Maison France services vous accompagnent dans vos démarches administratives numériques du quotidien. Plusieurs intervenants tiennent également des permanences sur rendez-vous :

- Conciliateur de justice
- Écrivain public
- Avocat

Rendez-vous à prendre au 01 79 71 40 70 ou par mail à france-services@bourg-la-reine.fr

Coach en insertion professionnelle

Rendez-vous à prendre au 06 19 97 58 83 ou par mail à developpement-social@bourg-la-reine.fr





#### **NAISSANCES**

#### Mars

Phaniële, Joy Amonkou ABOU Arthur, Minh Tri BUI Louise, Hoa NGUYEN

#### **MARIAGES**

#### **Février**

**RUIZ SANABRIA Cristian et FLEURY** Mathilde

#### Mars

Simon MUNIER et Jennifer LA ROZE Djahid LAICHAOUI et Narimen BOUALI Nacer YAHIAOUI et katia MAOUYA

#### Avril

Sebastien MORIZOT et Corinne MOREIRA Xuan NGUYEN et Vu PHAN

#### **DÉCÈS**

#### Mars:

Jacqueline BERNARD Frédéric TALENTINO Jacques ROUGERIE Claire GOUDELIN Françoise PIGNARD Sophie ROBIN Marie-Claude GUINHUT

# MENUS

#### Produit issu de l'agriculture biologique

#### Ps : produit de saison - PC : plat complet

#### Lundi 2

Paupiette de veau forestière Pommes rissolées

Brioche individuelle boulanger local Compote de pêche Fromage blanc sucré

#### Mardi 3

#### Tarte au poireau

auté de volaille sauce du jour Printanière de légumes Yaourt aromatise

Confiture abricot Jus de pomme Yaourt sucré Pain

#### Mercredi 4

Carottes râpées vinaigrette Tortellinis ricotta épinard sauce tomate basilic Garniture plat complet Brownies aux haricots rouges

Moelleux chocolat Fruit Lait

#### Jeudi 5

Rôti de dinde Label sauce du jour Petits pois carottes Camembert Mousse au chocolat

Pâte à tartiner Fruit Petit suisse sucré Pain

#### Vendredi 6

Melon (PS) Paella de la mer Coeur de Neufchatel Crème dessert vanille

Biscuit BN fraise Compote de pommes bananes Lait chocolat

#### Lundi 9

Lasagne de légumes Salade Bûchette de chèvre

#### Mardi 10

Taboulé Saucisse de porc HVE Poêlée forestière Compote de pommes bananes

#### Mercredi 11

Poulet rôti nature **Gratin dauphinois** 

Île flottante crème anglaise

# Brioche

Fromage blanc sucré Compote de pomme

#### Jeudi 12

Rôti de bœuf VBF et sauce Haricots plats aux petits Fromage blanc coulis de fruits rouges

#### Vendredi 13

Beignets de calamars sauce tartare Ratatouill Morbier AOP Fruit (PS)

#### Lundi 16

arottes râpées vinaigrette Omelette sauce tomate

Riz créoles haricots rouges et maïs Liégeois chocolat

#### Mardi 17

Taboulé Rôti de dinde sauce tomate Haricots beurre Fruits frais

#### Mercredi 18

Sauté de porc HVE aigre

# douce Ratatouille

Melon

Fromage blanc sucré Pur jus d'orange Carré chocolat

#### Jeudi 19

Steak haché sauce barbecue Frites Fromage blanc sucré Carotte cake orange cannelle

#### Vendredi 20

Dos de colin sauce safranée Purée de carottes Crème dessert chocolat

# Lundi 23

Bœuf miroton Coquillettes Fruits frais

Mardi 24

Pont l'Évêgue AOP Liégeois chocolat

# Mercredi 25

Dos de colin sauce crème

Bûchette de chèvre Semoule au lait

Lait au chocolat Fruit Pain Confiture abricot

#### Jeudi 26 Férié

Vendredi 27 Écoles fermées

#### Lundi 30

Blanquette de poisson Petits pois Brie Mousse au chocolat

# Mardi 31

Fruits frais

Boulettes de bœuf sauce tomate basilic Blé Chaource AOP

# Pôle familles

**PETITES ANNONCES** 

**LA VILLE RECRUTE** 

Pôle santé et solidarités

> Un assistant social spécialisé

en accompagnement social au logement - H/F

> Un assistant de gestion au CCAS

- > Un éducateur de jeunes enfants
- > Un auxiliaire de puériculture diplômé(e) - H/F
- > Un aide auxiliaire de puériculture diplômé(e) H/F
- > Un adjoint directeur crèches Familiale et Carnot - H/F > Un cuisinier - H/F

#### Pôle aménagement urbain et cadre de vie

- > Un électricien H/F
- > Un stagiaire ingénieur "conduite de travaux et chargé d'études
- > Un instructeur des demandes

- **Pôle citoyen** > Un agent d'accueil et d'instruction- H/F
- > Un agent technique polyvalent au cimetière en CUI - H/F

# **Pôle Finances**

> Un stagiaire conseil financier/ contrôle interne - H/F

#### Pôle Ressources

> Un chargé de gestion des assemblées - H/F

# Police municipale

> Un surveillant points écoles

# **PHARMACIES** DE GARDE

# Dimanche 8 mai

Pharmacie Nguyen Phung 1, place Condorcet 01 46 61 84 21

### Dimanche 15 mai

Pharmacie de la Bièvre 41, boulevard Carnot 01 46 63 07 95

# Dimanche 22 mai

Pharmacie Martin Lavigne 104, avenue du Général Leclerc 01 46 61 80 80

### Dimanche 29 mai

Pharmacie des Blagis 51, rue de Bagneux à Sceaux 01 46 61 10 59

#### Dimanche 5 juin

Pharmacie Dahan 144, avenue du Général Leclerc à Sceaux 01 43 50 03 00

#### Dimanche 12 juin

Pharmacie Lombart 17, avenue Lombart à Fontenay-Aux-Roses 01 43 50 17 98

La Ville recherche régulièrement des stagiaires pour du classement administratif ou un soutien logistique. Renseignez-vous!

lettre de motivation et CV par courrier à : Monsieur le Maire 6, boulevard Carnot 92340 Bourg-la-Reine ou à : grh@bourg-la-reine.fr

#### **EMPLOI**

Dame avec voiture propose ses services aux personnes âgées pour tous les accompagnements (courses, médecin...) et aussi de la compagnie (lecture, sorties...). Tél. 06 09 93 99 36

Auxiliaire de vie cherche à garder personnes âgées Tél. 06 63 78 19 83

Au service de vos événements, ie vous propose des cocktails. buffets, repas, cuisine française, Tél. 06 63 79 14 26

Jardinier expérimenté, statut CESU, cherche tous travaux de jardinage et bricolage. Tél. 06 60 44 25 46 ou

# LOCATION / VENTE /

Loue emplacement de parking en sous-sol sécurisé résidence ANGELICA , au 74 avenue du Général-Leclerc à Bourg-la-Reine. Loyer à 90 €/mois CC Tél. 06 71 98 24 00

Vends lit évolutif enfant avec tiroir et matelas en mousse de

Dimension du lit : L 145, l 85 et H 30 / L 172, l 85, H 30 / L 199,

l 85, H 30.

En bon état, prix : 50 € Tél. 06 72 22 19 41

Sur www.bourg-la-reine.fr rubrique Vie municipale & citoyenne, retrouvez : - La Ville recrute (emplois, stages) - Les petites annonces

(dépôt et consultation)





Le Maire. Patrick Donath vous reçoit tous les jours de la semaine, sur RDV. 01 79 71 40 20 cabmaire@bourg-la-reine.fr

# Permanences sans rendez-vous:

> Jeudi 5 mai à 8h30 en Mairie > Jeudi 2 juin à 8h30 au Trois-Mâts

# **Isabelle Spiers**

Maire-adjoint déléguée à l'Aménagement urbain et au cadre de vie reçoit sur RDV. 01 79 71 43 30 isabelle.spiers@bourg-la-reine.fr

# Henry-Pierre Melone

Maire-adjoint délégué aux Sports reçoit sur RDV. **01 79 71 42 40** 

henry-pierre.melone@bourg-lareine.fr

# **Maryse Langlais**

Maire-adjoint déléguée à l'Éducation reçoit sur RDV. 01 79 71 41 10 maryse.langlais@bourg-la-reine.fr

### Philippe Ancelin

Maire-adjoint délégué à la Culture et au patrimoine reçoit sur RDV.

01 79 71 40 90

philippe.ancelin@bourg-la-reine.fr

#### Anne Sauvey

Maire-adjoint déléguée à la Ville durable reçoit sur RDV.

01 79 71 43 20

anne.sauvey@bourg-la-reine.fr

### Joseph El Gharib

Maire adjoint délégué aux Finances recoit sur RDV.

01 79 71 41 80

joseph.elgharib@bourg-la-reine.fr

#### Lise Le Jean

Maire-adjoint déléguée à l'Action sociale, à la solidarité et à la santé reçoit sur RDV. 01 79 71 41 20 lise.lejean@bourg-la-reine.fr

# Cédric Nicolas

Maire-adjoint délégué aux Mobilités, à l'innovation du service au public et au numérique reçoit sur RDV.

01 79 71 41 70

cedric.nicolas@bourg-la-reine.fr

## **Sylvie Courtois**

Maire-adjoint déléguée à la Petite enfance, à la citoyenneté et à l'étatcivil reçoit sur RDV. **01 79 71 42 00** sylvie.courtois@bourg-la-reine.fr

### Serge Kerveillant

Maire-adjoint délégué aux Commerces et au développement économique reçoit sur RDV. 01 79 71 43 24 serge.kerveillant@bourg-la-reine.fr

#### **Virginie Barbaut**

Conseillère municipale déléguée à la politique du logement social reçoit sur RDV.

01 79 71 41 25

virginie.barbaut@bourg-la-reine.fr

# Christophe Gélardin

Conseiller municipal délégué à la Sécurité reçoit sur RDV. christophe.gelardin@bourg-la-reine.fr

#### Vos élus au Trois-Mâts

Un samedi sur deux (hors vacances scolaires), venez échanger avec vos élus sur l'actualité et les projets de la Ville.

Prochaines dates: samedis 14 et 28 mai de 14h30 à 17h30 Au Trois-Mâts - 18 bis, avenue de Montrouge Sur RDV au 01 79 71 43 28

# **Permanences** de la députée

Frédérique Dumas, députée de la treizième circonscription des Hauts-de-Seine, reçoit sur rendezvous le 3e lundi de chaque mois, à la mairie, de 18h à 20h, hors vacances scolaires.

frederique.dumas@ assemblee-nationale.fr 06 45 26 38 73

# Permanences du conseiller régional

Philippe Lorec, conseiller régional, reçoit en mairie chaque 1er samedi du mois à partir de 11h.

01 79 71 40 00

# Permanences du conseiller départemental

Pierre Ouzoulias, sénateur et conseiller départemental des Hauts-de-Seine, reçoit en mairie, tous les 1ers vendredis de chaque mois et sur rendez-vous, de 16h à 17h30. p.ouzoulias@senat.fr 06 72 52 41 00

# Liste La Ville en partage

Recoit sur RDV les 1er. 3e et 4e samedis du mois à la mairie annexe, 1, bd Carnot.

eluslvep@framalistes.org

# Liste Se rassembler pour Bourg-la-Reine

Reçoit le 2e samedi du mois de 9h à 12h à la mairie annexe, 1. bd Carnot.

claude.fernandez@bourg-la-reine.fr

# NUMÉROS UTILES

# Mairie de Bourg-la-Reine

Accueil général au 6, boulevard Carnot 01 79 71 40 00 (24 h/24) mairie@bourg-la-reine.fr

- > Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- > Mardi · de 8h30 à 12h > Samedi : de 9h à 12h

(Service Citoyenneté et population)

#### **Urgences**

SOS 92:01 46 03 77 44

Depuis un portable: 112

**SAMU**: 15 **SAMU social**: 115 Sourds et malentendants :

SMS au 114

## Centre anti-poison:

01 40 05 48 48

# Hôpital Béclère

157. rue de la Porte-de-Trivaux à Clamart 01 45 37 44 44

### Ambulances

Leroy: 59, av. Larroumès à L'Haÿ-les-Roses 01 46 63 24 31

# Pompiers: 18

Caserne de Bourg-la-Reine Ligne de feu: 01 47 02 09 38 Ligne hors-feu: 01 45 36 46 18

# Police nationale: 17 Commissariat d'Antony

50. avenue Gallieni 01 55 59 06 00

### Police municipale

7, place Condorcet 01 79 71 40 40 police.municipale@bourg-la-reine.fr

# THÉÂTRE de L'Agoreine

Renseignements et billetterie sur le site www.sortir.bourg-la-reine.fr

# Les Nuits Blanches

d'après F. Dostoïevski



Lecture-spectacle avec Mélanie Thierry, Xavier Gallais et le musicien-vidéaste Mathieu Baillot.

# **SAMEDI 21 MAI 2022**

À 20H30 À L'AGOREINE

63 bis, boulevard du Maréchal Joffre - 92340 Bourg-la-reine

